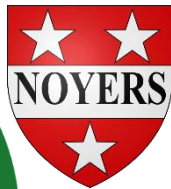


# RAPPORT DE SYNTHÈSE



Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



## Atlas de la Biodiversité Communale de Noyers-sur-Jabron (Alpes de Haute-Provence) 2021-2023

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ



# Rapport de synthèse

## Atlas de la biodiversité communale de Noyers-sur-Jabron

### Alpes de Haute-Provence

**Document réalisé par :**

**Rédaction :**

Laura Granato - CEN PACA

**Inventaires de terrain :**

MARMIER Marin, MOLLARD Maxime, QUELIN Lionel.

**Date de réalisation de l'étude :** 2021 - 2023

**Date de rédaction du rapport :** Février 2024

**Photo de couverture :** Hibou Grand-Duc © Pascal SAULAY – PN des Ecrins

**Citation recommandée :**

GRANATO Laura. Février 2024. Atlas de la biodiversité communale de Noyers-sur-Jabron (Alpes de Haute-Provence). Rapport de synthèse. Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Commune de Noyers-sur-Jabron - Office Français de la Biodiversité. 64 p.

---

## Préambule

Porté par la commune de Noyers-sur-Jabron, en partenariat avec le CEN PACA, ce travail a été réalisé avec le soutien financier de France relance et de l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'appel à projet Atlas de la Biodiversité Communale (ABC).

Ce document constitue la synthèse des connaissances de la biodiversité communale au 30 septembre 2023.

Les observations réalisées dans le cadre de cet ABC ont été reversées au SINP régional [www.silene.eu](http://www.silene.eu)

# Table des matières

<b>Préambule</b>	<b>1</b>
<b>Section A. Contexte et objectifs</b>	<b>3</b>
A.1. Contexte général	4
A.2. Qui a participé aux inventaires ?	5
A.2.1. Organisation et réalisation des inventaires	5
A.2.2. Les autres sources d'information	5
A.3. Inventorier quoi et comment ?	6
A.4. Participation et contribution des scolaires et du grand public au projet d'ABC	7
A.4.1.a. EREA de Bevons	7
A.4.1.b. Ecole primaire de Noyers-sur-Jabron	7
A.4.1.c. Grand public	7
A.5. La commune de Noyers-sur-Jabron	11
A.5.1. Présentation générale	11
A.5.2. Les zonages de connaissance et de protection de la biodiversité	12
<b>Section B. Résultats des inventaires</b>	<b>14</b>
B.1. La biodiversité communale en quelques chiffres	15
B.2. La flore	18
B.3. La faune	21
B.3.1. Les mollusques	21
B.3.2. Les insectes et autres arthropodes	23
B.3.2.a. Papillons de jours (rhopalocères) et de nuits (hétérocères)	23
B.3.2.b. Les odonates	25
B.3.2.c. Les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)	26
B.3.2.d. Les coléoptères	27
B.3.2.e. Autres groupes	27
B.3.2.f. Les Reptiles et Amphibiens	29
B.3.3. Les Oiseaux	31
B.3.4. Les mammifères	34
<b>Section C. Les principaux milieux naturels de la commune et les lieux remarquables</b>	<b>36</b>
C.1. Le Jabron et ses milieux alluviaux	37
C.2. Les zones humides	39
C.3. Les forêts	41
C.3.1. Les chênaies	45
C.3.2. Les hêtraies	46
C.4. Les espaces agricoles, haies et bocages	49
C.5. Le village	52
C.6. Les landes, garrigues et pelouses d'altitude	54
C.7. Les milieux rocheux	56
<b>Section D. Pistes pour aller plus loin dans l'action locale en faveur de la biodiversité</b>	<b>57</b>
D.1. L'après ABC, le plan d'actions	58
<b>Glossaire</b>	<b>60</b>

## Table des illustrations

### Cartes

Carte 1 : Zonages de protection et de connaissance de la biodiversité à l'échelle de la commune de Noyers-sur-Jabron .....	13
Carte 2 : Localisation de la flore protégée ou a fort enjeux de conservation .....	20
Carte 3 : Localisation de la malacofaune protégée ou a fort enjeux de conservation.....	22
Carte 4 : Localisation des insectes protégés ou à fort enjeu de conservation .....	28
Carte 5 : Localisation de l'herpétofaune protégée ou à fort enjeu de conservation .....	30
Carte 6 : Localisation des oiseaux protégés et/ou a fort enjeu de conservation.....	33
Carte 7 : Localisation des mammifères (hors chiroptères) protégés ou à fort enjeu de conservation.....	35
Carte 8 : Couverture forestière de la commune de Noyers-sur-Jabron et localisation des parcelles propriétés de la commune et de l'état.....	42
<b>CARTE 9 : CARTOGRAPHIE SIMPLIFIEE DES PEUPEMENTS FORESTIERS DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON.....</b>	<b>43</b>
Carte 10 : Cartographie des peuplements forestiers à fort enjeu de conservation.....	44
Carte 111 : Nature des terres exploitées par l'agriculture sur la commune de Noyers-sur-Jabron .....	50

### Tableaux

Tableau 1 : Protocoles d'inventaires par groupes taxonomique .....	6
Tableau 2 : Inventaires et protections du patrimoine naturels et des paysages .....	12
Tableau 3 : Etat des connaissances de la biodiversité de la commune de Noyers-sur-Jabron .....	16
Tableau 4 : Nombre d'espèces des espèces de flore et de faune bénéficiant d'un statut de protection et/ou de menace présentes sur La commune de Noyers-sur-Jabron.....	17
Tableau 5 : Liste des espèces de flore connue protégée .....	19
Tableau 6 : Plan d'actions local de la commune de Noyers-sur-Jabron.....	59

## Section A. Contexte et objectifs



Adonis flamme (*Adonis flammea*), l'une des plantes messicoles connues sur la commune © H. Guimier -CEN PACA

## A.1. Contexte général

### La biodiversité c'est quoi ?

C'est la Zygène transalpine, l'Epeire frelon, le Renard roux, le Syrphe du groseillier, l'Achillée millefeuille, le Bruant fou, le Lepture fauve... C'est l'ensemble de la faune et de la flore et cela représente des milliers d'espèces uniquement sur la commune de Noyers-sur-Jabron. Mais la biodiversité c'est également la vieille forêt de chênes, le jeune boisement de pins, la prairie humide, la pelouse de crête, la source, la falaise, etc., c'est la diversité des écosystèmes, à savoir des milieux de vie où évoluent ces espèces. La diversité c'est aussi la diversité des gènes car, comme pour chacun d'entre nous, chaque individu de chaque espèce est unique. Mais la biodiversité est plus complexe que ça. C'est aussi la symbiose (c'est-à-dire l'association à bénéfice réciproque) entre la truffe et le chêne (ou autre essence de feuillus), c'est le Coucou gris qui pond dans le nid de la fauvette, c'est le bousier qui enfouit les excréments dans le sol, c'est le bourdon qui pollinise la sauge, c'est la Méloé qui grandit dans le nid de l'abeille solitaire, c'est le sanglier qui sait où se rouler pour enlever ses parasites, c'est le renard qui connaît les limites du territoire de ses congénères, etc.

Bref, la biodiversité ce sont des interactions, des associations, de la coopération, de la compétition, de la communication, de la prédation, de l'adaptation, etc.

### Une biodiversité menacée

Si la biodiversité est multiple et complexe elle n'en est pas moins fragile et menacée. Fruit de 3,8 milliards d'années d'évolution elle n'a cessé d'évoluer, à son rythme. Des espèces sont apparues, ont évolué, d'autres ont disparu. Ce rythme d'évolutions et de disparitions prend des millions d'années et même lors des grandes crises d'extinction de masse, cela s'est étalé sur des milliers d'années. Actuellement, nous sommes à l'aube d'une sixième crise d'extinction de masse et, alors que les précédentes étaient dues à des accidents climatiques ou astronomiques, celle-ci est due à l'espèce humaine. Ce qui diffère également c'est le rythme d'extinctions qui est sans précédent !

Selon le rapport de 2019 de l'IPBES<sup>1</sup> « *il est probable qu'au moins un million d'espèces animales et végétales — plus d'une sur huit — sont actuellement menacées d'extinction mondiale. La proportion d'espèces actuellement menacées d'extinction mondiale (c'est-à-dire inscrites sur la liste rouge de l'UICN<sup>2</sup> comme étant vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction) est en moyenne d'environ 25 % dans un large éventail de groupes taxonomiques animaux et végétaux.* ».

### L'essentiel est invisible !

Pour évaluer la biodiversité, la principale « unité de mesure » - celle utilisée dans le cadre de cet atlas – est la diversité des espèces et des écosystèmes. Mais, malgré tous nos efforts, nous ne pourrons jamais connaître l'ensemble des espèces de la commune de Noyers-sur-Jabron ! Par contre, nous pouvons avoir une assez bonne connaissance de la diversité en oiseaux ou en papillons de jour car le nombre d'espèces est relativement réduit. La diversité en oiseaux ou en papillons peut, en outre, être un indicateur de l'état de santé global de la biodiversité d'un territoire.

Dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité de la commune de Noyers-sur-Jabron nous avons choisi d'orienter nos inventaires sur des espèces indicatrices de l'état de leur écosystème et dont la

---

<sup>1</sup> Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques. C'est un organe intergouvernemental indépendant créé par les États membres en 2012. Il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives de l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et leurs bénéfices pour les individus, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger et utiliser de manière durable ces ressources naturelles vitales. La mission de l'Ipbes est de renforcer, grâce à la science, les connaissances qui serviront de fondement à la formulation de meilleures politiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être à long terme des populations et le développement durable. Dans une certaine mesure, l'Ipbes accomplit pour la biodiversité ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) accomplit pour le changement climatique.

<sup>2</sup> Union Internationale pour la Conservation de la Nature

détermination est relativement aisée. Pour les milieux ouverts (pelouses et prairies) nous avons choisi les papillons de jour (rhopalocères) et pour la qualité globale des milieux, les oiseaux et les chauves-souris. Pour les forêts le choix s'est porté sur la recherche à vue de vieux arbres afin d'identifier une trame de vieux bois.

Mais, au gré de nos recherches et en fonction des compétences et des centres d'intérêt de chacun des naturalistes impliqués dans ce programme, la liste des espèces connues sur la commune de Noyers-sur-Jabron a pu s'agrandir de nouveaux mollusques, punaises, d'autres types de coléoptères.

## A.2. Qui a participé aux inventaires ?

### A.2.1. Organisation et réalisation des inventaires

Issu d'initiatives associatives, l'idée des Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) a ensuite été reprise par le Ministère de l'Environnement en 2010, dans le cadre de l'Année internationale pour la biodiversité.

L'**Office français de la biodiversité (OFB)** a souhaité accompagner le déploiement des Atlas de la biodiversité communale en lançant des appels à manifestations d'intérêt (AMI) pour les communes, intercommunalités, Parc naturel régionaux et Parc nationaux.

**La commune de Noyers-sur-Jabron** a montré son intérêt pour la réalisation de cet ABC sur sa commune en 2021.

**Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur (CEN PACA)** avait en charge l'organisation du volet connaissance et la rédaction du présent document destiné aux décideurs du territoire.

### A.2.2. Les autres sources d'information



La base de données SILENE ([www.silene.eu](http://www.silene.eu)) est une base de données publique rassemblant les données naturalistes de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle est alimentée par de très nombreux contributeurs (Conservatoires botaniques nationaux, collectivités territoriales, associations, bureaux d'études, etc.) et fait partie du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).






### A.3. Inventorier quoi et comment ?

De part, la position géographique et la diversité des milieux naturels de la commune de Noyers-sur-Jabron, il a été fait le choix de mettre en place des inventaires permettant de suivre les évolutions du climat et leurs effets sur la biodiversité. Pour ce faire, deux protocoles d'inventaires ont été déployés sur les groupes taxonomiques suivants :

TABLEAU 1 : PROTOCOLES D'INVENTAIRES PAR GROUPES TAXONOMIQUES

	<b>Oiseaux</b>	<b>PROTOCOLE STOC EPS</b>	16 points d'écoute répartis selon axe Nord-Sud du Durban au Pas de la Graille. Nombre d'espèces inventoriées : 38 espèces
	<b>Papillons jours zygènes</b>	<b>de et PROTOCOLE CHRONOVENTAIRE</b>	2 placettes de suivis, une à l'ubac (lieu-dit Perivoye), l'autre à l'adret (lieu-dit Ravin de Fond de Clarette) Nombre d'espèces inventoriées : 84 espèces

#### Autres groupes taxonomiques :

	<b>Chauves-souris</b>		5 enregistreurs installés dans divers milieux de la commune en juin 2022. Nombre d'espèces inventoriées : 9 espèces
	<b>Mollusques terrestres</b>		Observations ponctuelles et 2 journées de prospections dédiées. Nombre d'espèces inventoriées : 42 espèces.
	<b>Vieux arbres</b>		Appel à manifestation et connaissance des habitants (aucun résultats). Prospections ciblées

## A.4. Participation et contribution des scolaires et du grand public au projet d'ABC

Pour cet ABC, l'un des thèmes retenus était « **Au cœur du village, la biodiversité en partage** » ce qui a permis d'impliquer des établissements scolaires et les habitants au travers de plusieurs initiatives :

### A.4.1.a. EREA de Bevons

L'Établissement régional d'enseignement adapté (EREA) de Bevons a réalisé deux projets en lien avec l'ABC de Noyers :

- ➡ Fabrication de 25 nichoirs à oiseaux par les élèves du CAP Menuiserie ;
- ➡ Conception d'un plan d'aménagement paysager par les élèves du CAP Jardinier-Paysagistes pour le projet de création d'un jardin citoyen au lieu-dit des Bérauds.

### A.4.1.b. Ecole primaire de Noyers-sur-Jabron

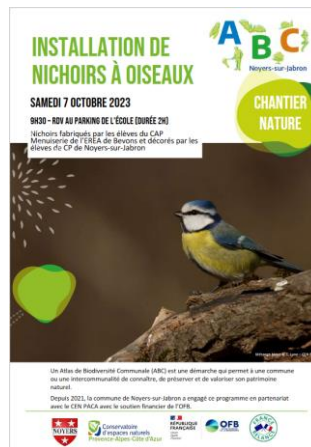
- ➡ Réalisation de 3 animations par le CEN PACA avec la classe de primaire de l'école communale de Noyers-sur-Jabron ;
- ➡ Décoration par les enfants des 25 nichoirs fabriqués par l'ERA de Bevons ;
- ➡ Pose de 4 nichoirs dans l'enceinte de l'école.

### A.4.1.c. Grand public

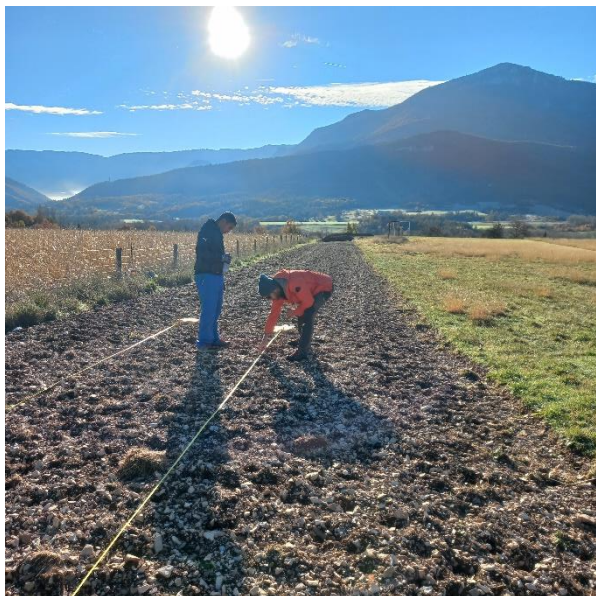
- ➡ Réunion publique de lancement du projet d'ABC en novembre 2021.
- ➡ Appel à contributions des habitants sur la connaissance des vieux arbres, des chauves-souris et autres espèces communes via un bulletin d'observations disponible en mairie.
- ➡ Conception d'un blog d'actualités : <https://cenpaca.wixsite.com/noyerssurjabron>
- ➡ Réalisation de 3 sorties nature par le CEN PACA en 2022 :
  - *Inventaire participatif de Jarjayes à Périvoye*
  - *Les Guêpiers du Jabron*
  - *Découverte et inventaire des escargots*
- ➡ Réalisation de 2 chantiers nature par le CEN PACA en 2023 :
  - *Pose de nichoirs à oiseaux*
  - *Plantation d'une haie champêtre*
- ➡ Réalisation d'un poster
- ➡ Journée de clôture du programme (chantier nature, exposition, conférence...) le 25 novembre 2023.



Animations scolaires et grand public en 2022



Projet collectif de niochors à oiseaux en 2022 & 2023



Chantier nature/école de plantation d'une haie champêtre en 2023



Inventaires naturalistes par le CEN PACA en 2022 & 2023

Noyers-sur-Jabron

**CLAP DE FIN !**

**SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023**

**PROGRAMME**

→ 14H-17H30 - PARKING DES BERAUDS  
Appel à bénévoles !  
Chantier de plantation d'une haie champêtre et pose de nichoirs  
*Prévoir vêtements adaptés et gants (si possible).*

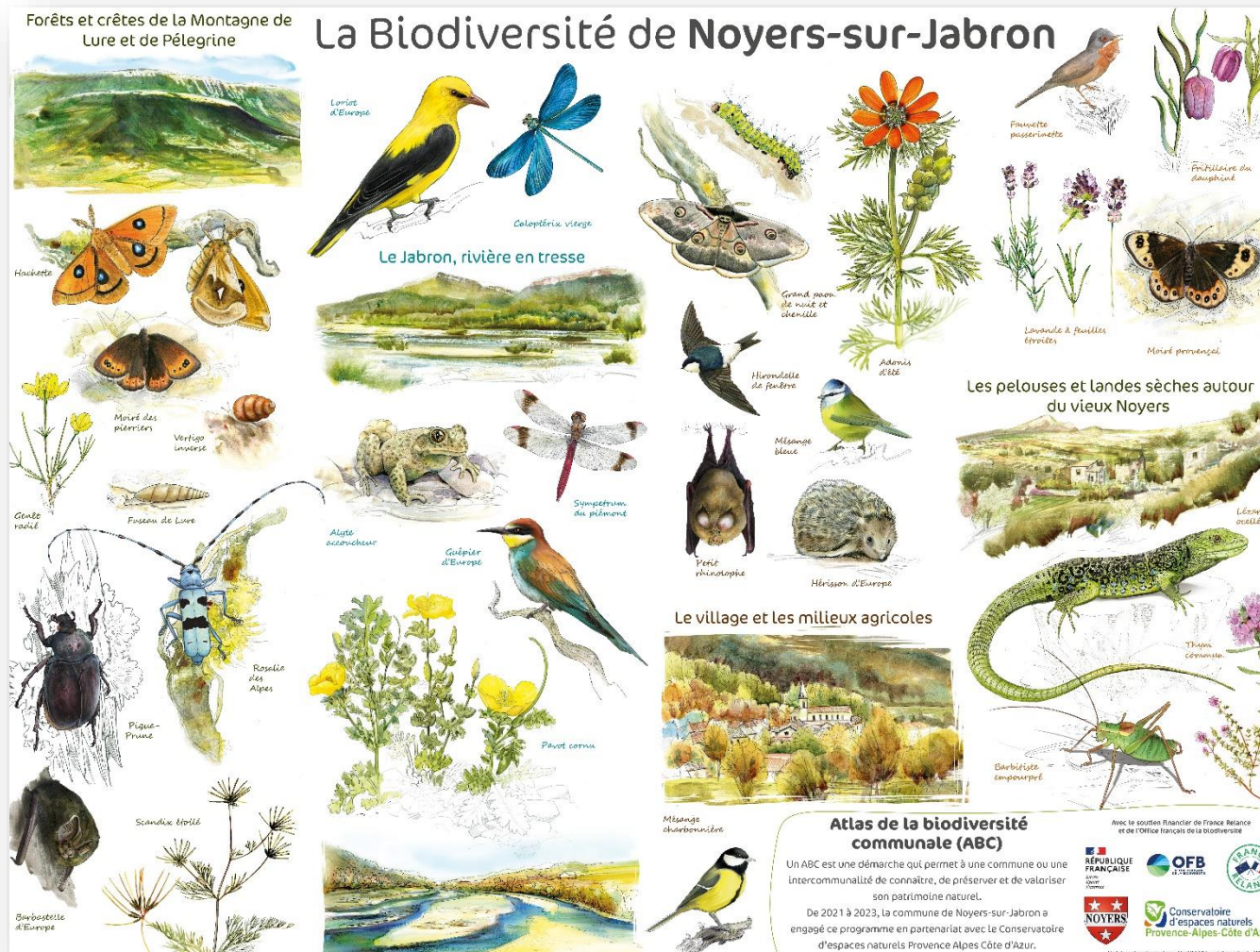
→ 17H30-19H00 - SALLE DES BERAUDS  
Venez découvrir la biodiversité de Noyers-sur-Jabron !  
Apéritif (offert par la commune)  
Conférence et échanges

**Tout public, entrée libre et gratuite !**

Depuis 2021, la commune de Noyers-sur-Jabron a engagé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en partenariat avec le CEN PACA avec le soutien financier de l'OFB.



Evènement de clôture du programme en 2023



Poster de valorisation du programme d'ABC et de la biodiversité communale réalisé par Maud Briand, illustratrice naturaliste, à destination des habitants, école et des espaces collectifs communaux.

## A.5. La commune de Noyers-sur-Jabron

### A.5.1. Présentation générale

<b>Commune</b>	Noyers-sur-Jabron
<b>Ensemble écologique</b>	Préalpes du Sud
<b>Petites régions naturelles <sup>(3)</sup></b>	Préalpes de Digne à Gap
<b>Surface</b>	27,3 km <sup>2</sup>
<b>Altitude</b>	De 623 m à 1 826 m (Montagne de Lure)
<b>Habitants (2020)</b>	558

#### Caractéristiques

Située de part et d'autre de la rivière Jabron (affluent de la Durance situé au sud de Sisteron), la commune se compose de nombreux lieux-dits sur les deux versants qui abritent notamment de grandes propriétés foncières. Ces dernières décennies, le développement du village s'est étendu à la plaine alluviale notamment en lien avec la demande de terrains constructibles du fait de la proximité avec la ville de Sisteron (située à 12 km) et les activités économiques et du réseau de l'axe de la Durance. L'attractivité du village est aussi renforcée par un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) entre trois communes (Noyers-sur-Jabron, Valbelle et Bevons) permettant à chaque village de sauvegarder son école. Le village dispose encore d'une poste, de quelques commerces et l'offre locale s'est récemment enrichie d'un marché de producteurs, une fois par semaine et un distributeur de produits locaux en libre-service. Le tissu économique est fortement lié à l'agriculture dominée par l'élevage extensif ovin même si les cheptels locaux se diversifient vers de les caprins et de plus en plus les bovins. L'exploitation agricole pour la production de plantes aromatiques (culture de lavandin, sauge sclarée, etc.) est en expansion depuis plusieurs années.

Les forêts appartiennent majoritairement à des propriétaires privés et à l'Etat. La forêt communale ne représente que 46,5 hectares et ne semble pas avoir été exploitée depuis plusieurs dizaines d'années.

La commune bénéficie d'éléments patrimoniaux anciens avec plusieurs édifices religieux datant des 11e et 17e siècles, des grandes bastides ainsi que le site du « Vieux-Noyers » qui correspond à l'ancien village abandonné.

La carte communale a été réalisée au début des années 2000 et doit être révisée.

---

<sup>3</sup> D'après CEMAGREF., 1992. Guide technique du forestier méditerranéen français. Chapitre 2 : Guide pratique – Stations forestières. CEMAGREF, Aix-en-Provence

### A.5.2. Les zonages de connaissance et de protection de la biodiversité

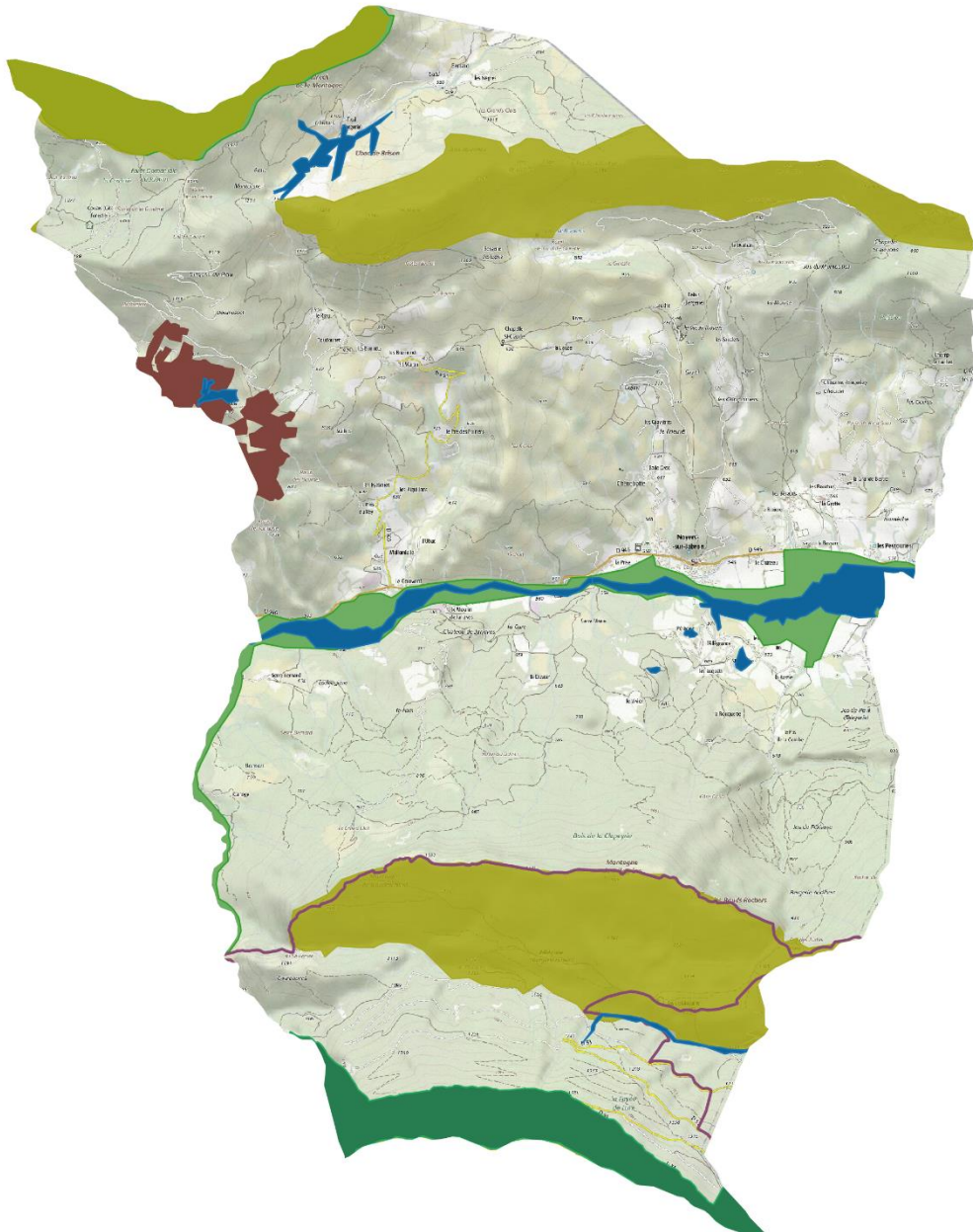
TABLEAU 2 : INVENTAIRES ET PROTECTIONS DU PATRIMOINE NATURELS ET DES PAYSAGES

Type	Code	Les périmètres de connaissance et de protection de la biodiversité
ZNIEFF type I	930020499	MONTAGNES DE SAINT-MICHEL, PELLEGRINE ET SUMIOU
ZNIEFF type I	930020013	LE RANCUREL - MONTAGNE DE L'UBAC - ROC DE L'AIGLE - ROCHER DE PIERRE IMPIE
ZNIEFF type II	930012706	MASSIF DE LA MONTAGNE DE LURE
Natura 2000	FR9301537	MONTAGNE DE LURE
Aire protégée	RBI	Réserve biologique intégrale de la Montagne de Lure (621,93 ha en Forêt domaniale du Jabron)
Zone humide	04CEEP0028	Zone humide du Ravin de Brison (13,3 ha)
Zone humide	04CEEP0040	Zone humide de Combe Belle (3,5 ha)
Zone humide	04CEEP0006	Rivière Jabron (263,7 ha)
Zone humide	04CEEP0003	
Zone humide	04CEEP0001	Zones humides de Perivoye (2,4 ha)
Zone humide	04CEEP0005	Source de la Fayée (42 ha - exécutoire réseau hydrographique de Valbelle)
Aire protégée	La Régente	Site du CEN PACA incluant la zone humide de Combe belle (04CEEP0040), bail emphytéotique sur 33ha avec la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron et bail rural avec la Ferme des Belles chèvres.









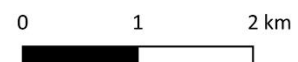
Vue sur le versant sud de la commune © L. Quelin – CEN PACA

CARTE 1 : ZONAGES DE PROTECTION ET DE CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITE A L'ECHELLE DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON



**Périmètres à statuts**

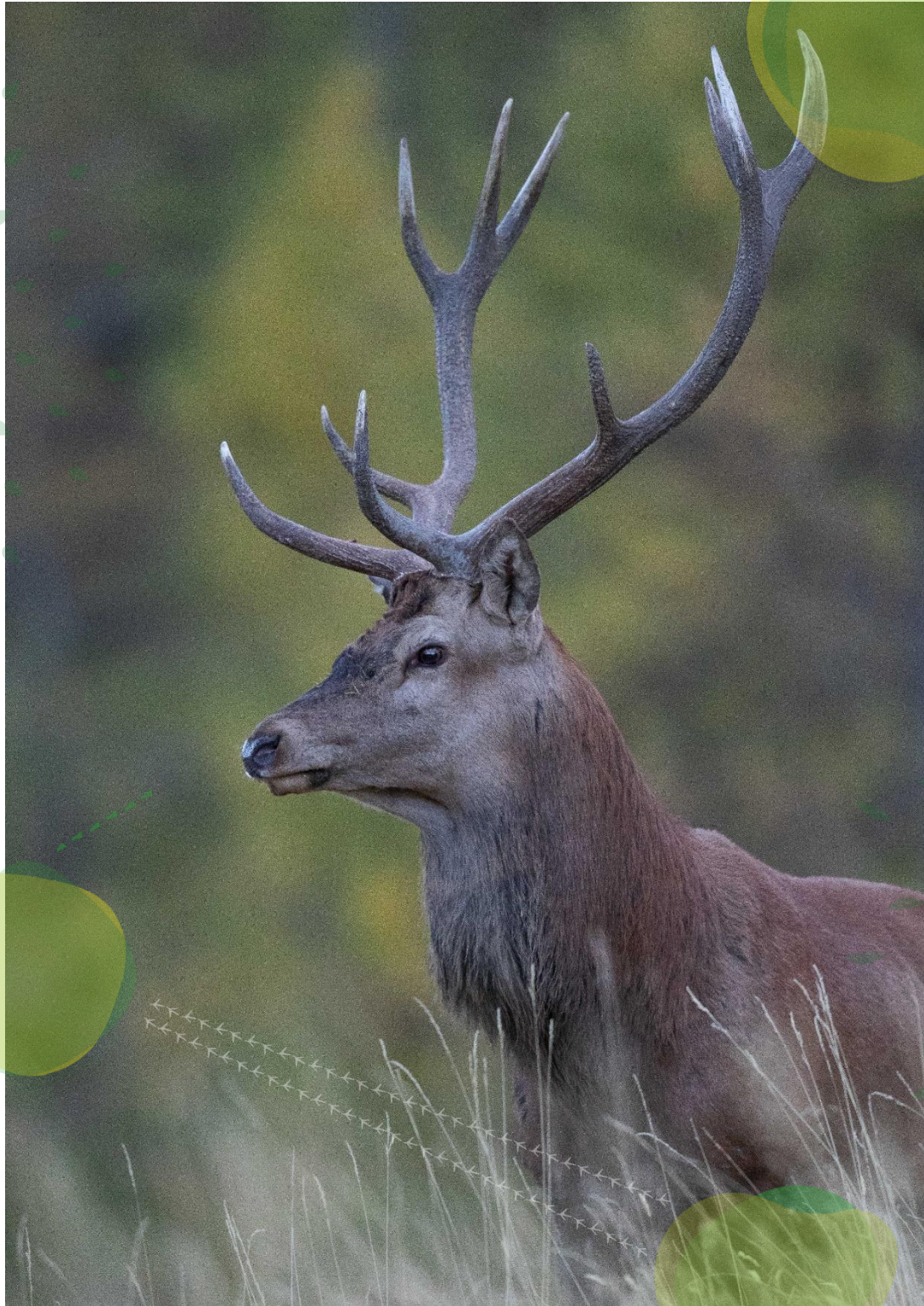
-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II
-  Site Natura 2000 de la Montagne de Lure
-  Zones humides
-  Réserve biologique intégrale (RBI)
-  Site du CEN PACA



Source : IGN SCAN 25 EXPRESS, DREAL PACA, CEN PACA, ONF.  
Réalisation : CEN PACA, 2023



## Section B. Résultats des inventaires



Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) © S. Lucas - CEN PACA

## B.1. La biodiversité communale en quelques chiffres

### OBSERVATIONS NATURALISTES

⇒ **14 794 observations naturalistes**

- 8 350 observations de flore
- 6 444 observations de faune

### DIVERSITÉ SPÉCIFIQUE

⇒ **2 416 espèces (sous-espèces ou genres)**

- 1 050 espèces de flore (flore vasculaire, mousses, hépatiques, lichens)
- 1 366 espèces d'animaux



**dont 66 nouvelles espèces découvertes dans le cadre de l'ABC !**

### STATUT DE PROTECTION ET CONSERVATION

⇒ **149 espèces bénéficient d'une protection nationale**

⇒ **41 espèces bénéficient d'une protection européenne**

⇒ **64 espèces présentent un statut de conservation défavorable en Région PACA**

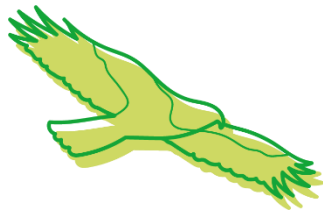


TABLEAU 3 : ETAT DES CONNAISSANCES DE LA BIODIVERSITE DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON

GROUPES TAXONOMIQUES	NOMBRE D'OBSERVATIONS			NOMBRE D'ESPÈCES			NIVEAU DE CONNAISSANCE		
	AVANT ABC	ABC	TOTAL	AVANT ABC	ABC	TOTAL			
FLORE	8349	1	8350	1049	1	1050	Bon		
INSECTES	4418	540	4958	1115	27	1142	-		
Lépidoptères (rhopalocères)	2617	483	3100			140	Bon		
Lépidoptères (hétérocères)						155	Insuffisant		
Coléoptères	1270	9	1279			683	Assez bon		
Odonates	47	5	52			19	Bon		
Orthoptères	324	28	352			62	Bon		
Hémiptères	64	7	71			37	Assez bon		
Neuroptères	14	7	21			5	Insuffisant		
Diptères	49	0	49			29	Insuffisant		
Hyménoptères	13	1	14			5	Insuffisant		
Autres groupes	20	0	20			7	Insuffisant		
ARAIGNÉES	4	5	9			3	2	5	Insuffisant
MOLLUSQUES	132	94	226			40	25	65	Bon
REPTILES	103	12	115	11	0	11	Bon		
AMPHIBIENS	21	2	23	5	0	5	Bon		
OISEAUX	775	179	954	111	3	114	Bon		
MAMMIFÈRES - HORS CHIROPTÈRES	130	3	133	13	0	13	Insuffisant		
MAMMIFÈRES - CHIROPTÈRES	12	27	39	3	8	11	Assez bon		
<b>TOTAL</b>	<b>13931</b>	<b>863</b>	<b>14794</b>	<b>2350</b>	<b>66</b>	<b>2416</b>	-		

**TABEAU 4 : NOMBRE D'ESPÈCES DES ESPÈCES DE FLORE ET DE FAUNE BÉNÉFICIAIRES D'UN STATUT DE PROTECTION ET/OU DE MENACE PRÉSENTES SUR LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON**

STATUT DE PROTECTION OU CONSERVATION		NOMBRE D'ESPÈCES CONCERNÉES
<b>Protection nationale</b>		<b>149</b>
Espèces de flore ou de faune qui font l'objet d'une réglementation (interdiction de perturber, tuer, déplacer, vendre etc.). En France, la liste des espèces est fixée par arrêté ministériel.		
<b>Directive Habitats Faune-Flore II et/ou IV</b>		<b>41</b>
Espèces d'intérêt communautaire considérées comme en danger, vulnérables, rares ou endémiques à l'échelle européenne inscrites à l'annexe I de la Directive Oiseaux ou à l'annexe II de la Directive Habitats.		
<b>Déterminantes ZNIEFF</b>		<b>40</b>
Espèces suffisamment intéressantes pour montrer que le milieu naturel qui les héberge présente une valeur patrimoniale plus élevée que les autres milieux naturels environnants		
<b>Remarquables ZNIEFF</b>		<b>80</b>
Espèces caractéristiques de la région qui sont généralement sur une aire géographique limitée.		
<b>Listes rouges IUCN</b>		
Les Listes rouges de l'IUCN constituent l'analyse mondiale la plus complète de l'état de conservation global des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous-espèces. Cette évaluation peut se décliner par régions.		
<b>Liste rouge PACA</b>		
<b>EN « En danger »</b>	Espèces dites « menacées de disparition » confrontées à un risque élevé (EN) ou relativement élevé (VU) de disparition à l'état sauvage.	<b>6</b>
<b>VU « Vulnérable »</b>		<b>25</b>
<b>NT « Quasi-menacée »</b>		<b>33</b>
<b>LR France EN</b>		<b>5</b>
<b>LR France VU</b>		<b>8</b>
<b>LR France NT</b>		<b>33</b>
<b>LR Europe EN</b>		<b>2</b>
<b>LR Europe VU</b>		<b>12</b>
<b>LR Europe NT</b>		<b>34</b>

## B.2. La flore

Parmi les **1 050 espèces végétales** recensées à Noyers-sur-Jabron, 8 sont protégées et **14 présentent un état de conservation défavorable à l'échelle régionale et/ou nationale.**

**3 espèces protégées et 6 espèces menacées n'ont pas été revues depuis plus de 50 ans.**

Parmi les espèces les plus intéressantes, dont la présence dans la commune reste probable à certaine, plusieurs se remarquent par leur taille, la couleur ou la forme de leurs fleurs :

- ➔ **La Pivoine officinale** (*Paeonia officinalis* subsp. *hulthii*), grande espèce aux fleurs roses qu'on peut trouver en abondance dans les lisières et sous-bois des hêtraies, où elle est parfois accompagnée du Muguet de mai (*Convallaria majalis*) ;
- ➔ **L'Ancolie de Reuter** (*Aquilegia reuteri*), qui pousse dans les milieux rocheux ombragés, souvent aussi à proximité de boisements frais comme les hêtraies ;
- ➔ **Le Scandix étoilé** (*Scandix stellata*), une des grandes raretés de la vallée car cette espèce des balmes calcaires n'est présente en France que dans quelques localités des Hautes-Alpes et de la Vallée du Jabron.
- ➔ **Gesse de Phénicie** (*Lathyrus venetus*), présente en France continentale uniquement dans la Vallée du Jabron, elle a été découverte dans les années 90 dans les chênaies pubescentes fraîches et les hêtraies mésophiles sur blocs.
- ➔ **Népéta nue** (*Nepeta nuda*), lamiacée qui pousse dans les pâturages ombragés et lisières mésophiles de plantation de pins noirs. On peut l'observer notamment sur la Montagne de Pelegrine, près du Jas de Madame.



Gesse de Phénicie © C.Machado – Inforalp ; Népéta nue © L. Granato – CEN PACA ; Scandix étoilé © L. Garraud - CBNA

TABLEAU 5 : LISTE DES ESPECES DE FLORE PROTEGEES

NOM VALIDE	NOM VERNACULAIRE	DERNIÈRE ANNÉE D'OBSERVATION
<i>Aquilegia reuteri</i> (Boiss., 1854)	Ancolie de Reuter	1838
<i>Asperula taurina</i> (L., 1753)	Aspérule de Turin	1996
<i>Eryngium spinalba</i> (Vill., 1779)	Panicaut épine-blanche	1972
<i>Gagea pratensis</i> (Dumort., 1827)	Gagée des prés	1995
<i>Gagea villosa</i> (Sweet, 1826)	Gagée des champs	2011
<i>Paeonia officinalis</i> subsp. <i>huthii</i> (Soldano, 1993)	Pivoine de Huth	1978
<i>Scandix stellata</i> (Banks & Sol., 1794)	Scandix étoilé	2012
<i>Orthotrichum rogeri</i> (Brid., 1812)	Orthotric de Roger	1837

23 espèces avec un statut de conservation défavorable classé « EN », « VU » ou « NT » dans les listes rouges régionales, nationales et européennes telles que :

- L'Adonis d'été (*Adonis aestivalis*)
- L'Adonis flamme (*Adonis flammæa*)
- L'Asperule des champs (*Asperula arvensis*)
- Le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*)
- Le Bifore testiculée (*Bifora testiculata*)

Ces espèces sont des **plantes messicoles** (plantes des moissons) que l'on trouve principalement dans les cultures et plus particulièrement les cultures d'hiver. Elles ont en effet, le même cycle de vie que ces dernières (blé, orge, avoine, etc.) et se développent après le labour d'automne et arrivent à maturité généralement avant les moissons.



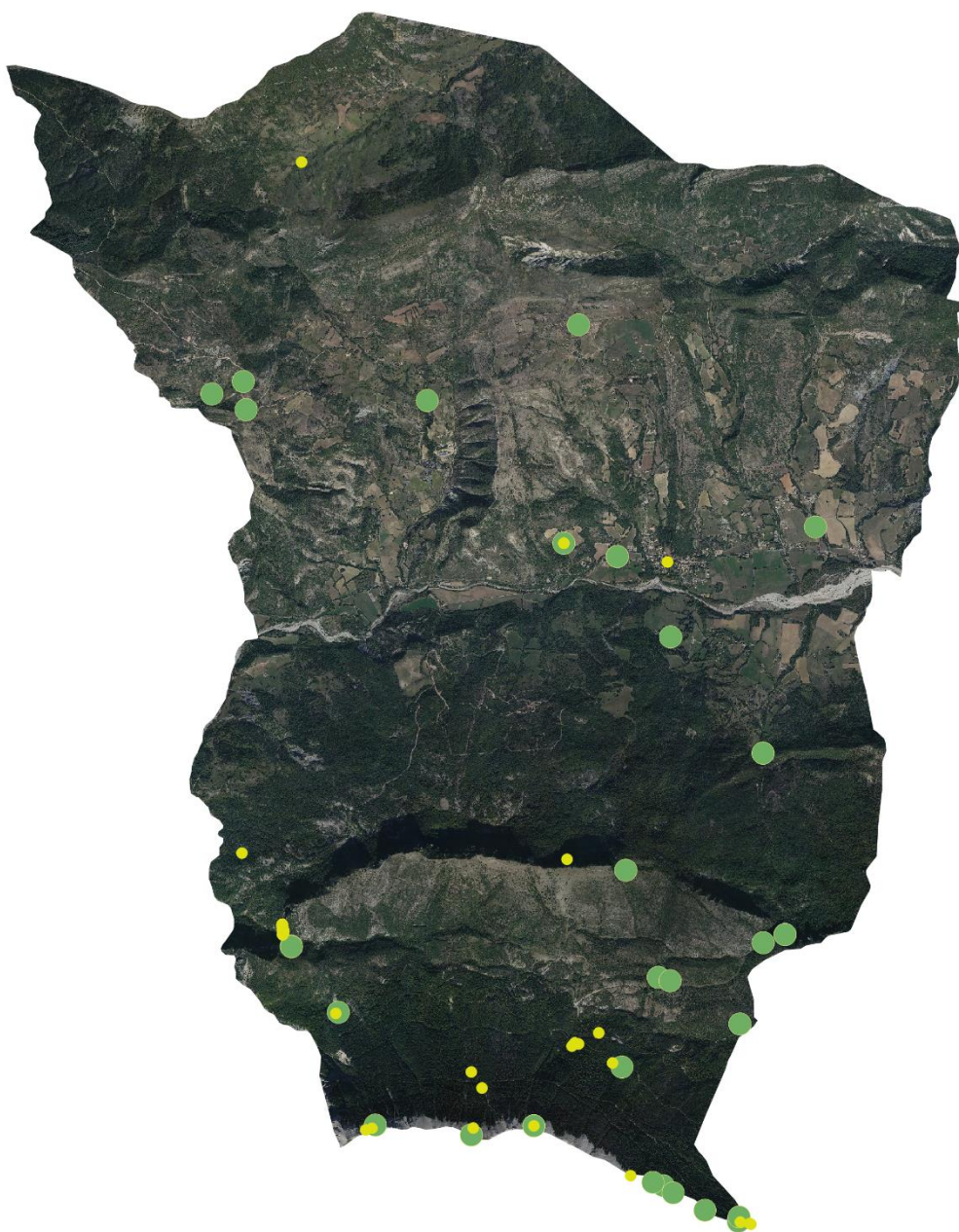
Aspérule des champs © F. Le Driant- Florealpes

L'intensification de l'agriculture avec l'utilisation d'intrants a fait régresser cette flore pourtant si utile au bon fonctionnement des agrosystèmes notamment pour son rôle de ressource alimentaire pour les insectes pollinisateurs.

On peut également évoquer d'autres espèces, plus discrètes ou difficiles à identifier comme le Cotonéaster du Dauphiné (*Cotoneaster delphinensis*) ou la Véronique prostrée (*Veronica prostrata*).

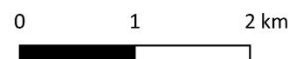
Parmi les plantes qui n'ont pas été revues depuis plus de 50 ans, plusieurs sont rares ou menacées et mériteraient d'être recherchées sur la commune. C'est le cas de l'Aspérule des Champs (*Asperula arvensis*), l'Antennaire dioïque (*Antennaria dioica*) ou la mousse Orthotric de Roger (*Orthotrichum rogeri*).

CARTE 2 : LOCALISATION DE LA FLORE PROTEGEE OU A FORT ENJEUX DE CONSERVATION



**Flore protégée ou à fort enjeu de conservation**

- Flore protégée à l'échelle nationale
- Flore au statut de conservation défavorable classée « EN » « VU » ou « NT » dans les listes rouges régionales nationales et/ou européennes



Source : IGN SCAN ORHTO, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

## B.3. La faune

### B.3.1. Les mollusques



La malacologie (étude des mollusques) reste peu prise en compte dans les inventaires de biodiversité car il y a peu de spécialistes du fait de la détermination difficile des espèces et du peu de ressources bibliographiques sur le sujet. Pourtant, les mollusques représentent une forte diversité dans le monde animal : après les arthropodes, c'est le groupe le plus riche avec 113 000 espèces dans le monde, soit 8 % de la biodiversité animale.

Contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres communes, les escargots étaient assez bien connus sur la commune de Noyers-sur-Jabron (40 espèces recensées avant l'ABC).

Suites aux prospections réalisées par Marin Marmier, malacologue au CEN PACA en 2022, 25 nouvelles espèces se sont rajoutées à cette liste, portant à **65 taxons de mollusques continentaux connus sur la commune (espèce ou genre)**.

Sur la commune de Noyers-sur-Jabron, les principaux habitats d'intérêt pour les gastéropodes sont les forêts qui abrite notamment :

- **Le Fuseau de Lure** (*Cochlodina triloba*), dont l'unique population connue en France se trouve à l'ubac de la montagne de Lure, cachée sous le bois mort des sapinières. Sa répartition est discontinue : Slovénie, extrême Nord-Est de l'Italie et Croatie.
- **Le Vertigo inverse** (*Vertigo pusilla*), espèce qui affectionne la litière des forêts de feuillus caduques ou persistantes fraîches.



Vertigo inverse © M. Marmier – CEN PACA

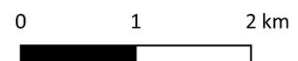


CARTE 3 : LOCALISATION DE LA MALACOFAUNE PROTEGEE OU A FORT ENJEUX DE CONSERVATION



**Escargots à fort enjeux de conservation**

- Fuseau de Lure
- Vertigo inverse



Source : IGN SCAN ORTHO 2018, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

### B.3.2. Les insectes et autres arthropodes

Dans ce groupe, un total de **1 142 taxons a été inventorié**, ce qui représente près de 50% de la faune communale connue à ce jour. **On compte dans celui-ci, 14 espèces protégées, et 12 espèces présentant un état de conservation défavorable en France ou en PACA.**

Parmi les insectes, quatre groupes peuvent être considérés comme bien connus sur la commune : les rhopalocères (papillons de jour), les odonates (libellules et demoiselles), les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons) et les coléoptères.

Notons que la désignation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure au début des années 2000 a largement contribué à l'amélioration des connaissances naturalistes sur la commune. En effet, des inventaires spécifiques sur les papillons de jours et zygènes ont été réalisés par l'association Proserpine et sur les coléoptères par Alain Coache de l'I.C.A.H.P en 2002. C'est pourquoi, comparativement à d'autres communes, et particulièrement sur le groupe des coléoptères le nombre d'espèces connues est assez élevé !

#### B.3.2.a. Papillons de jours (rhopalocères) et de nuits (hétérocères)

**140 espèces de papillons de jours sont recensées sur la commune ce qui regroupe plus de 55 % des espèces connues en France !**

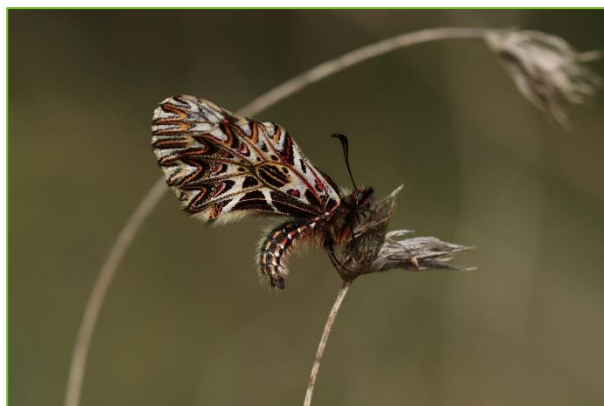
Ils comprennent des espèces liées aux pelouses et landes semi-ouvertes plus ou moins sèches, aux prairies de fauche, aux lisières et boisements clairs, ou encore aux ripisylves. Concernant ce groupe, la Montagne de Pellegrine-Sumiou représente un massif très favorable à de nombreuses espèces de papillons.

Parmi les espèces notables et les plus remarquables nous pouvons citer :

- **La Diane** (*Zerynthia polyxena*) et la **Proserpine** (*Zerynthia rumina*), qu'on trouve ici dans divers milieux ouverts et semi-ouverts des versants bien exposés qui accueillent leur plante hôte, l'Aristolochie (*Aristolochia pistolochia et rotunda*). On observe de belles populations sur les contreforts des montagnes de Sumiou et de Pelegrine.
- **Le Grand Mars Changeant** (*Apatura iris*) cette grande espèce sylvicole évolue dans les ripisylves du Jabron où pousse sa plante hôte, le Saule marsault. La première observation de ce papillon date de 1989 sur la Montagne de Lure. Cette espèce dont les observations sont récentes semble progresser vers le sud-est en France.
- **Le Nacré de la Filipendule** (*Brenthis hecate*), papillon des pelouses sèches et des prairies mésophiles mais qui apprécie également les lisières de bois clairs. Ce Nacré est extrêmement localisé mais assez souvent commun dans ses stations. Il n'a pas été revu sur la commune depuis 1960, sa présence serait à actualiser.
- **L'Hermite** (*Chazara briseis*) papillon autrefois bien réparti en France qui a subi une régression de ses effectifs de l'ordre de 70% en 30 ans. Il apprécie les milieux où le couvert végétal est faible avec du sol nu de préférence calcaire. Cette espèce est désormais rare et très localisée.
- **Le Moiré des Pierriers** (*Erebia scipio*), rare et localisé dans les pierriers du versant nord de la Montagne de Lure.
- **Le Thècle du Frêne** (*Laeosopis roboris*) espèce assez rare mais qui peut être localement abondante le long des rivières et des fonds de vallons. La dernière observation de l'espèce sur la commune date de 1962, l'espèce serait à rechercher surtout que les stations connues dans le département sont rares.



Thècle du Frêne ©S. Wroza-INPN



La Diane ©F. Buralli-CEN PACA

**Les papillons de nuit (hétérocères)** sont pour l'instant connus à hauteur de **155 espèces** ; de nombreuses autres restent certainement à découvrir.

Le papillon de nuit le plus impressionnant connu sur la commune est le Grand Paon de Nuit (*Saturnia pyri*), le plus grand papillon européen (jusqu'à 20 cm d'envergure) que l'on peut observer de fin mars à juin. Notons également, la Laineuse du Prunellier (*Eriogaster catax*) qui vit dans les fourrés des pelouses et des prairies, dans les haies, les lisières des clairières, etc. Cette espèce, qui n'a pas été revue depuis 2004, est protégée et d'intérêt communautaire.



Grand Paon de Nuit ©F. Merlier - INPN



Laineuse du Prunellier ©D. Ingremeau - INPN

La commune héberge également une vingtaine de zygènes. Parmi elles, notons la présence de la Zygène de la Bugrane (*Zygaena hilaris*) ou de la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*).

Zygène cendrée ©S. Richaud – CEN PACA



### B.3.2.b. Les odonates

**Les libellules (odonates) sont représentées par 19 espèces, soit environ près de 20% des espèces connues en France.**

D'autres espèces restent certainement à découvrir mais notons que la commune de Noyers-sur-Jabron abrite relativement peu de points d'eau stagnants qu'affectionnent certaines espèces. On retrouve des mares et bassins semi-naturels à Perivoye et à Saint-Martin ainsi que nombreuses sources. C'est pourquoi, la rivière Jabron et les habitats humides adjacents concentrent la plupart des observations d'odonates de la commune. Notons particulièrement :

- ⇒ **Le Sympétrum du Piémont** (*Sympetrum pedemontanum*), espèce en régression en France qui recherche les eaux calmes et ensoleillées.
- ⇒ **Le Cordulégastré bidenté** (*Cordulegastré bidentata*), espèce que l'on observe en vol de juin à août au-dessus de rus d'eau courante, suintements situés en milieu forestier feuillu et sources. Elle est une bonne espèce indicatrice de la qualité de l'eau.
- ⇒ **La Cordulie à corps fin** (*Oxygastré curtisii*) espèce protégée et d'intérêt communautaire que l'on observe dans les eaux calmes à stagnantes ombragées riches en végétation riveraine. C'est une espèce très sensible à la dégradation physique des cours d'eau et la suppression des ripisylves.



Cordulégastré bidenté ©S. Richaud -CEN PACA



Sympetrum du Piémont ©S. Wroza - INPN



### B.3.2.c. Les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons)

Les sauterelles, criquets et grillons (orthoptères) sont représentés par 62 espèces recensées, soit près de 30% des espèces connues en France.

On trouve à Noyers-sur-Jabron des cortèges diversifiés, avec des espèces liées aux milieux alluviaux de bords de cours d'eau, aux prairies humides, aux boisements clairs, aux landes et aux pelouses sèches, en passant même par les milieux rupestres !



Miramelle du Ventoux ©F.  
Buralli-CEN PACA



Tridactyle panaché ©H-Bouyon - INPN

Ils comprennent notamment, la Sauterelle des grottes (*Dolichopoda azami*), sauterelle qui vit dans les cavités, fissures et autres lieux obscurs frais et humides, mais aussi le Grillon testacé (*Eugryllodes pipiens*) et la Miramelle du Ventoux (*Podisma amedegnathoae*), inféodés aux pelouses sèches et rocailleuses ainsi que deux espèces emblématiques des cours d'eau en tresses, le Tétrix grisâtre (*Tetrix tuerki*) et le Tridactyle panaché (*Xya variegata*).



Tétrix grisâtre ©S. Wrosa – INPN



### B.3.2.d. Les coléoptères

La connaissance des **coléoptères** de la commune reste fragmentaire mais relativement bien renseignée par rapport à d'autres commune en raison des **683 espèces observées, ce qui en fait un chiffre tout à fait honorable pour ce groupe qui compte en France métropolitaine près de 10 000 espèces !**

La plupart des données sur ce groupe ont été acquises par Alain Coache en 2002 dans le cadre de l'Inventaire des Coléoptères des Alpes de Haute-Provence (I.C.A.H.P) lors de la désignation du site Natura 2000 de la Montagne de Lure. Un des axes de cette étude a été la recherche d'espèces cavernicoles (liées aux cavités) à la fois forestières mais également rupestres.



La Rosalie des Alpes ©L. Granato -CEN PACA

Parmi les espèces cavicoles, on trouve le fameux Pique-Prune (*Osmoderma eremita*), grand cétoine emblématique et protégé vivant dans les cavités de vieux arbres feuillus. Les hêtraies hébergent la Rosalie des Alpes (*Rosalia alpina*), longicorne protégé dépendant de la présence de bois mort.

### B.3.2.e. Autres groupes

Enfin, les autres arthropodes des groupes suivants (hémiptères, hyménoptères, diptères, et autres ordres d'insectes, mais aussi arachnides et crustacés) regroupent 88 espèces sur les 1 142 connues sur la commune de Noyers-sur-Jabron.

Plusieurs groupes restent peu connus et les investigations seraient à poursuivre sur plusieurs groupes telles que les Hyménoptères (abeilles, bourdons, etc.) ou encore les araignées.

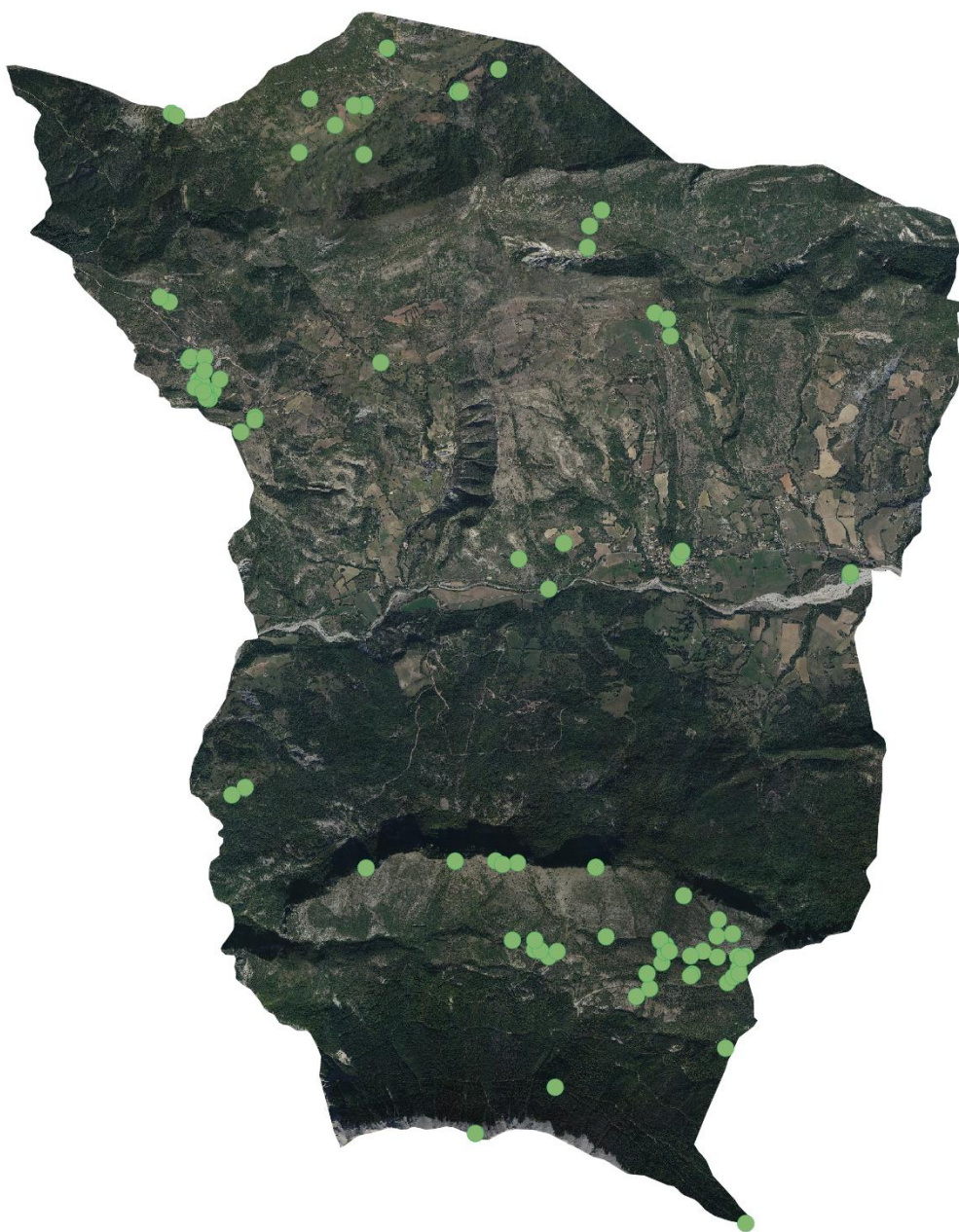


*Carpocoris pudicus* ©S. Richaud -CEN PACA



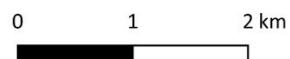
Ascalaphe soufré ©J. Laignel -INPN

CARTE 4 : LOCALISATION DES INSECTES PROTEGES OU A FORT ENJEU DE CONSERVATION



**Entomofaune protégée ou à fort enjeu de conservation**

- Insectes protégés à l'échelle nationale, d'intérêt communautaire et/ou au statut de conservation défavorable classé "EN", "VU", ou "NT" dans les listes rouges régionales, nationales ou européennes



Source : IGN SCAN ORHTO, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

### B.3.2.f. Les Reptiles et Amphibiens

9 espèces de reptiles et 5 espèces d'amphibiens ont été recensées sur la commune. Elles sont toutes protégées en France.

On trouve parmi elles des espèces inféodées à divers types de milieux. Ainsi, la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*) est forestière à l'état adulte et aquatique à l'état larvaire, l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*), la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*) et la Grenouille verte (*Pelophylax kl. Esculentus*) vivent à proximité des zones humides, tandis que la Vipère aspic (*Vipera aspis*) recherche les zones sèches et bien exposées.

Parmi ces espèces, celle la plus emblématique est :

→ **Le Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), qui est le plus grand lézard de France métropolitaine, occupe la plupart des milieux secs de type méditerranéen en dehors des forêts denses et des zones de grandes cultures dépourvues d'abris. On le retrouve dans notre région jusqu'à 1 500 mètres d'altitude à la faveur des versants les plus exposés. C'est une espèce menacée classée « NT » dans la liste rouge régionale et « VU » dans la liste rouge nationale et fait l'objet d'un Plan national d'action 2020-2029.



Lézard ocellé adulte © S. Lucas -CEN PACA



Alyte accoucheur © M. Corail – PN Ecrins

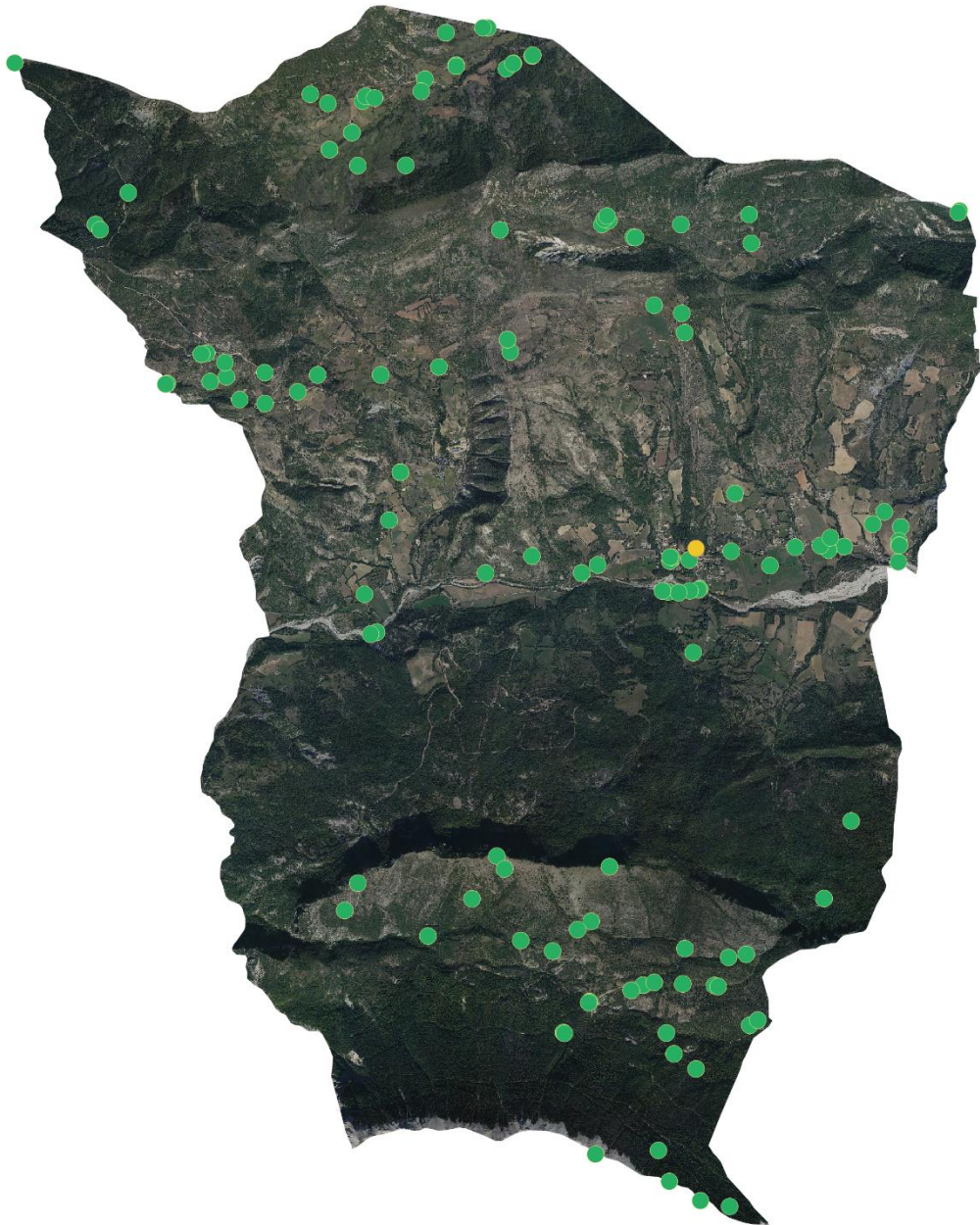


Salamandre tachetée © G. Bernard – PN Ecrins



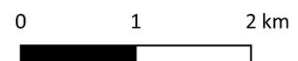


CARTE 5 : LOCALISATION DE L'HERPETOFAUNE PROTEGEE OU A FORT ENJEU DE CONSERVATION



**Herpétofaune protégée ou à fort enjeu de conservation**

- Lézard ocellé
- Reptiles et amphibiens protégés à l'échelle nationale



Source : IGN SCAN ORTHO 2018, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

### B.3.3. Les Oiseaux

Parmi les **114 espèces d'oiseaux** connues sur la commune, **3 ont été ajoutées dans le cadre de l'ABC.**

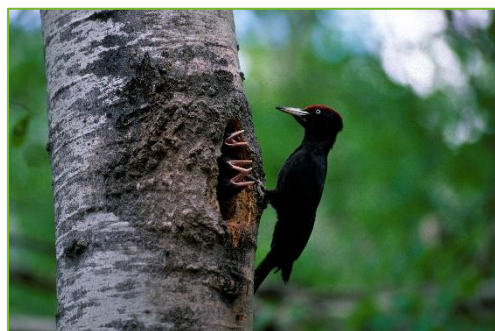
La commune de Noyers-sur-Jabron accueille une avifaune très riche, associant des espèces montagnardes et méditerranéennes fréquentant des habitats très divers : bords de rivières, falaises, bocages, forêts, prairies et landes, etc.

La plupart d'entre elles sont protégées (98 espèces) et **38 ont un état de conservation défavorable aux échelles régionale, nationale ou européenne.**

Parmi les nicheurs possibles à probables liés aux bords de cours d'eau, on peut citer le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), classé Vulnérable sur la liste rouge régionale, et le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*). Les ripisylves abritent notamment le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) ou le Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) qui nichent dans les arbres. Notons également, une belle colonie de Guêpiers d'Europe (*Merops apiaster*) dans une berge d'érosion du Jabron à proximité du village.



Cincle plongeur © R. Chevalier - PN Ecrins



Pic noir © PN Ecrins

Les forêts les plus montagnardes abritent : le Pic noir (*Dryocopus martius*), la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*). Les boisements clairs et lisières accueillent le Petit-duc scops (*Otus scops*), le Coucou gris (*Cuculus canorus*), la Huppe fasciée (*Upupa epops*) et le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*).

Dans les milieux ouverts et semi-ouverts, citons la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), l'Alouette lulu (*Lulula arborea*) ou encore le Bruant proyer (*Emberiza calandra*). Les milieux riches en buissons sont particulièrement appréciés par certains oiseaux, comme le Rossignol philomène (*Luscinia megarhynchos*), la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*) et le Serin cini (*Serinus serinus*).

Sur les pelouses rocailleuses on trouve le Monticole de roche (*Monticola saxatilis*), qui se nourrit de baies et d'insectes dans les zones montagneuses. Autour des falaises ont été aperçus l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), dont le statut reproducteur n'est pas connu sur la commune bien que celle-ci puisse présenter des sites de nidification intéressants.

Enfin, l'Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*) et le Martinet noir (*Apus apus*) nichent dans les anfractuosités et sous la toiture des bâtiments.



Aigle Royal © R. Clerc - PN Ecrins

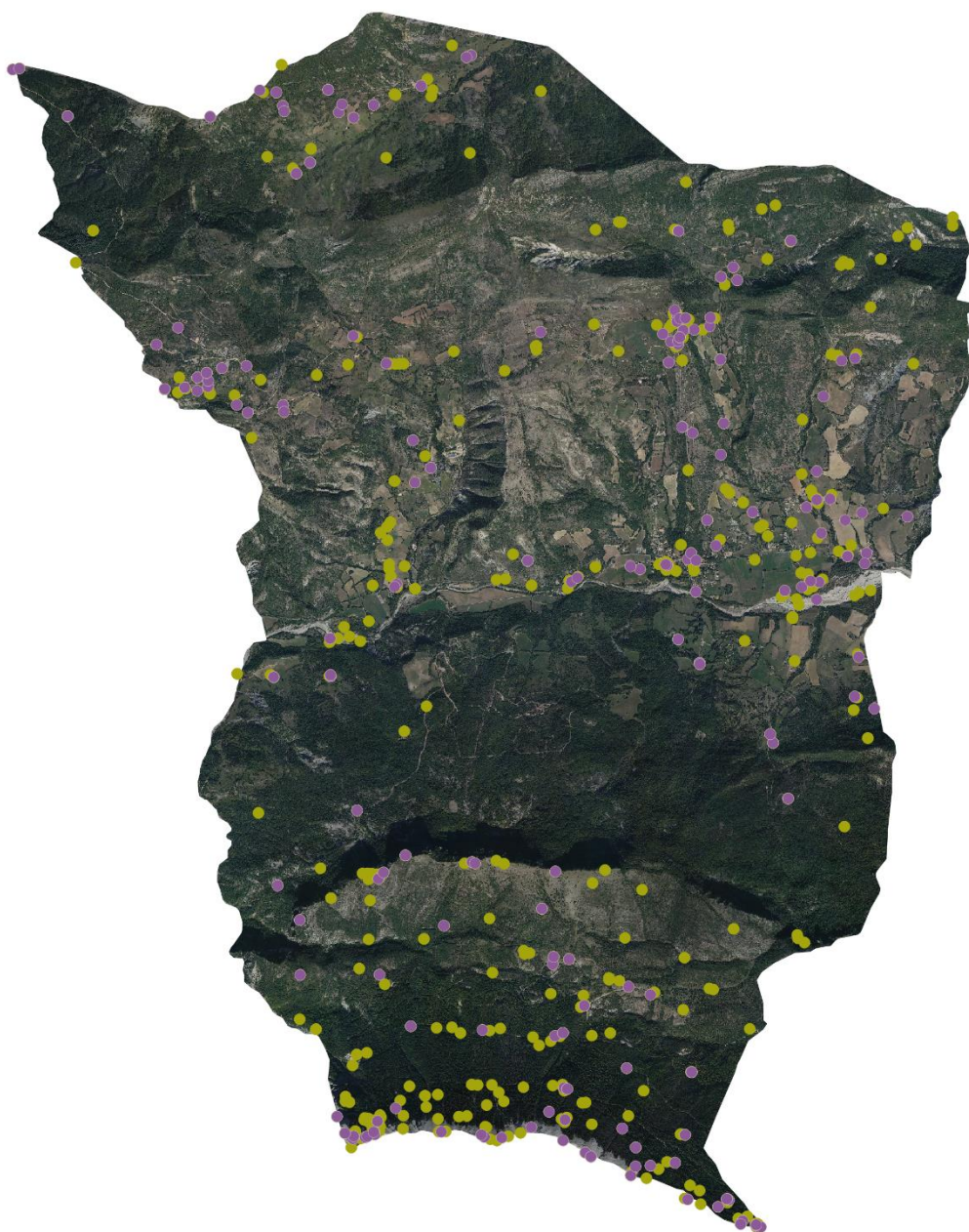
Parmi ce riche cortège, notons particulièrement les espèces emblématiques de la commune ou à fort enjeu de conservation qui sont nicheuses ou nicheuses probables :

- **Le Tétrás lyre** (*Tetrao tetrix*) qui parade dès fin avril sur les crêtes de la Montagne de Lure en lisière forestière mais qui hiverne probablement côté nord où la couverture neigeuse est plus durable durant l'hiver. C'est une espèce en limite d'aire de répartition avec 2 à 3 mâles chanteurs comptabilisés chaque année par l'Office Français de la Biodiversité (OFB).
- **Le Bruant ortolan** (*Emberiza hortulana*) qui vit dans une grande variété d'habitats de zones ouvertes parsemées d'arbres et de cultures. Migrateur, il quitte ses quartiers d'été (reproduction) dès fin août vers l'Afrique tropicale et le Moyen-Orient. La dernière observation de cette espèce remonte à 2001. Classé « EN » dans la liste rouge régionale et nationale.
- **La Pie-grièche méridionale** (*Lanius meridionalis*) est une espèce présente uniquement dans la péninsule ibérique et le sud de la France, ce passereau est en déclin (classé « EN » dans la liste rouge régionale et nationale) sur toute son aire de répartition. Sur la commune, l'espèce n'a pas été revue depuis 1995. La conservation de vieux arbustes et d'un paysage agro-pastoral sont indispensables à sa conservation.
- **Le Faucon pèlerin** (*Falco peregrinus*) rapace rupestre qui recherche les falaises et autres parois tranquilles.



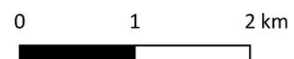
Tétrás lyre en parade nuptiale © P. Poiré – OFB 04

CARTE 6 : LOCALISATION DES OISEAUX PROTEGES ET/OU A FORT ENJEU DE CONSERVATION



**Avifaune protégée ou à fort enjeu de conservation**

- Oiseaux protégés à l'échelle nationale
- Oiseaux au statut de conservation défavorable classé « EN » « VU » ou « NT » dans les listes rouges régionales nationales et/ou européennes



Source : IGN SCAN ORHTO, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

### B.3.4. Les mammifères

Les observations de mammifères sur la commune permettent de comptabiliser **26 espèces dont 11 espèces de chauves-souris**.

Parmi elles, **13 espèces sont protégées, à savoir l'ensemble des chauves-souris, le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux**. A noter, que peu d'espèces de mammifères hors chiroptères sont aujourd'hui protégées par la loi.

Chamois © A. Christophe PN Ecrins



Notons la présence du Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), en extension depuis les années 2000 après une forte régression et le Chamois (*Rupicapra rupicapra*), dont des hardes sont facilement observables sur les crêtes de la Montagne de Lure.

Parmi les rongeurs, on trouve notamment le Loir gris (*Glis glis*), qui se plaît particulièrement dans les forêts riches en arbres à cavités, et le Lérot (*Eliomys quercinus*) qui occupe une large gamme d'habitat : arbres, buissons, murs d'habitation, greniers, zones de rochers,

etc. Notons la présence du Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*), classé « quasi-menacée » en France et dont le déclin est lié aux maladies, à la fragmentation des populations, aux modifications de ses habitats. Il peut s'observer au petit matin en bordure du Jabron.

La commune est riche en habitats favorables aux chiroptères (boisements d'arbres à fentes ou cavités, falaises présentant fissures et cavités, bâtiments en ruine) et plusieurs espèces sont susceptibles de s'y reproduire.

Parmi les espèces forestières, citons la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) et parmi les espèces de falaises citons par exemple la Vespère de Savi (*Hypsugo savii*).

Dans le bâti en période de reproduction on peut retrouver : le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) dont une colonie de reproduction est notamment présente au Moulin de Jarjays ; le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) ; la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*).



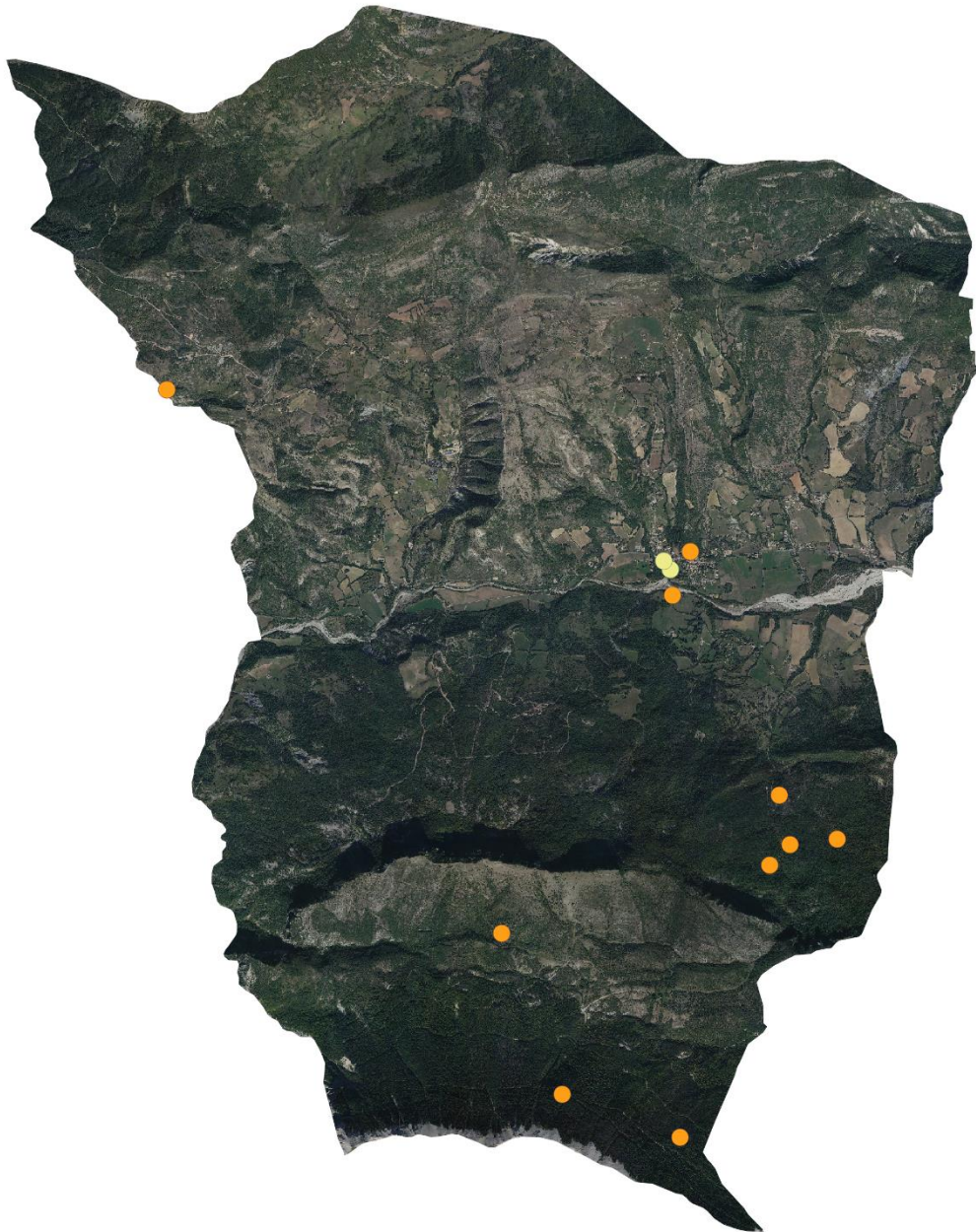
Barbastelle d'Europe © M. Coulon PN Ecrins

D'autres espèces, comme la Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et la Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*) peuvent gîter toute l'année à l'intérieur du bâti.



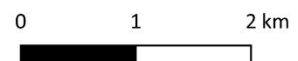
**A noter, que les bases de données naturalistes (SINP) n'autorisent pas la diffusion des gîtes à chauves-souris. Par conséquent, la cartographie des enjeux ne peut être réalisée pour ce groupe.**

CARTE 7 : LOCALISATION DES MAMMIFERES (HORS CHIROPTERES) PROTEGES OU A FORT ENJEU DE CONSERVATION



**Mammifères (hors chiroptères) protégés ou à fort enjeu de conservation**

- Écureuil roux
- Hérisson d'Europe



Source : IGN SCAN ORHTO, SILENE PACA  
Réalisation : CEN PACA, 2023

## Section C. Les principaux milieux naturels de la commune et les lieux remarquables



Crêtes de la Montagne de Pelegrine © L. Granato -CEN PACA

## C.1. Le Jabron et ses milieux alluviaux

Le cours d'eau le plus important sur Noyers-sur-Jabron est sans conteste le Jabron, une rivière en tresses qui traverse la commune.

La **rivière en tresses est un style fluvial rare et original**, qui abrite une vie aquatique et terrestre spécifique et qui confère aux territoires qu'elles traversent leur singularité. Ce sont des milieux d'exception !

Facilement reconnaissables et pourtant méconnues, elles sont caractéristiques des plaines montagnardes et de leur piémont. Ces systèmes fluviaux sont de plus en plus rares et tendent à disparaître progressivement en raison de l'aménagement passé et actuel des cours d'eau.

On observe plusieurs types de profils sur Noyers-sur-Jabron, selon la topographie et les aménagements du lit de la rivière.

Les tronçons les plus « typiques » se situent entre le :

- ➔ Tronçon du Torrent du Grand Valat (affluent du Jabron qui marque la limite avec la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron à l'aval) jusqu'au Pont de Jarjayes ;
- ➔ Tronçon de La Prise jusqu'au Peyrouries (rive gauche).

Pour préserver un fonctionnement équilibré des cours d'eau et de leurs abords, il est important de modifier le moins possible le lit des rivières et ruisseaux. Il s'agit donc d'éviter la mise en place de digues, les travaux de terrassement ou tout autre remaniement artificiel de l'emprise naturelle des cours d'eau.

Sur l'ensemble du linéaire du Jabron, **la ripisylve (forêt rivulaire des cours d'eau) est localement fragmentée**, soit en raison de la topographie dans les cas où les berges sont perchées du fait de l'incision du lit, soit du fait de l'exploitation des terres pour l'agriculture au « plus près de l'eau » avec dans le meilleur des cas, un fin cordon de végétation. C'est le cas notamment au Moulin de Jarjayes et à la Prise ainsi qu'en rive gauche du Jabron au lieu-dit du « le Château ».



La présence d'une ripisylve permettrait de limiter l'érosion des berges du Jabron © L. Granato -CEN PACA



Pourtant, le maintien de la ripisylve sur l'ensemble du linéaire du Jabron est un enjeu majeur pour la stabilisation des berges, l'atténuation du risque inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau, la conservation de la biodiversité et la mobilité des espèces.

#### Quelques espèces sont associées à ces milieux ?

- **Le Pavot cornu** (*Glaucium flavum*), qui appartient à la famille des coquelicots, épanouit ses grandes fleurs jaunes sur les bancs de galets bien exposés. Il est localement assez abondant.
- **Le Sympétrum du Piémont** (*Sympetrum pedemontanum*) libellule que l'on retrouve dans les bras secondaires du Jabron où l'eau est légèrement courante à stagnante avec préférentiellement de la végétation aquatique.
- **Le Tridactyle panaché** (*Xya variegata*) et le **Tétrix grisâtre** (*Tetrix tuerki*) qui sont deux espèces de criquets typiques de rivières en tresses. Leur présence témoigne par ailleurs de la bonne qualité fonctionnelle du Jabron. On retrouvera ces espèces dans les bancs de « fines » (sables et vases) qui restent humides afin qu'elles puissent y forer les galeries dans lesquelles elles pondent. Ces deux criquets ont un statut de conservation défavorable en raison de la dégradation des rivières en tresses dans toute leur aire de répartition et notre région ne fait pas exception.
- **L'Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) occupe les zones humides et milieux alluviaux où il peut s'enfouir dans des terres meubles. Les pièces d'eaux stagnantes comme les bras secondaires du Jabron sont, comme pour l'ensemble des amphibiens, indispensables à la ponte et au développement des têtards.
- **Le Guêpier d'Europe** (*Merops apiaster*) est l'une des espèces emblématiques de la commune car bien connu de nombreux habitants en raison de l'installation d'une belle colonie à l'aval du Pont de Noyers dans une berge d'érosion du secteur de l'Isle. Ces migrateurs insectivores reviennent d'Afrique de l'Ouest après sept mois passés sur leurs quartiers d'hivernage. On peut les observer et les entendre surtout d'avril-mai à fin août.



Guêpiers d'Europe © T. Lyon



Pavot cornu © L. Quelin -CEN PACA

## C.2. Les zones humides

### Où se trouvent-elles sur la commune ?

Les milieux humides naturels lorsqu'ils sont présents sont régis par une multitude de facteurs : topographie, nature du sol, nature de la roche, régime des pluies, etc.

En dehors du Jabron et ses milieux alluviaux attenants, on dénombre peu de zones humides sur la commune :

→ **Réseau de sources et prairies humides dans le fond de vallon entre l'Adrech de la Montagne et l'Ubac de Brison** d'une surface approximative de 13 ha.

→ **Le Vallon de Combe belle** qui se compose d'un réseau de sources et de petites vasques d'eau dont l'exutoire est le Ravin de Vaubelle. Cette zone humide et les vieux boisements attenants font l'objet d'un bail emphytéotique au bénéfice du CEN PACA par la commune de Saint-Vincent-sur-Jabron sur 33 ha. Un bail rural à clauses environnementales a été conclu sur le secteur avec le GAEC des Belles chèvres.

→ **Complexe de mares et de petits étangs forestiers entre Perivoye, l'Allégance et Les Luquets.**

Ces habitats naturels tels que les mares, étangs et prairies humides à marécageuses, accueillent des cortèges riches et bien diversifiés. Leur végétation dense, terrestre ou aquatique, sert d'abri et de site d'alimentation à de nombreuses espèces. Ce sont de véritables réservoirs de biodiversité, leur maintien dans un bon état de conservation est essentiel pour la biodiversité et le cycle de l'eau sur les territoires (soutien d'étiage, recharge des nappes phréatiques, eau potable, dépollution des sols, etc.).

Ces zones étant fragiles, souvent dégradées ou menacées (aménagement des lits des cours d'eau, drainage, mise en culture, etc.), beaucoup d'espèces qui y sont associées sont elles-mêmes devenues vulnérables.



Zone humide dans le Vallon de Combe Belle, site en gestion du CEN PACA sur la commune  
© L. Granato – CEN PACA

### Quelques espèces sont associées à ces milieux ?

- ⇒ Les libellules et demoiselles - dont de nombreuses espèces apprécient les eaux stagnantes et ensoleillées riches en végétation rivulaires comme c'est le cas à l'étang de Perivoye - avec par exemple l'**Anax empereur** (*Anax imperator*), l'**Aeschne bleue** (*Aeshna cyanea*), le **Sympétrum sanguin** (*Sympetrum sanguineum*) ou encore l'**Agrion jouvencelle** (*Coenagrion puella*).
- ⇒ L'**Epipactis des marais** (*Epipactis palustris*) et la **Dactylorhize de mai** (*Dactylorhiza majalis*) sont deux orchidées des prairies humides.
- ⇒ La **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) qui affectionne les zones humides et les forêts fraîches, ces dernières constituent par ailleurs son habitat privilégié, mais aussi s'y reproduire si les conditions sont favorables. Sa larve, aquatique, est très sensible à la pollution de l'eau.
- ⇒ Le **Damier de la Sucisse** (*Euphydryas aurinia*) papillon qui fréquente les formations herbacées hygrophiles à mésophiles, où se développe la Succisse des près, sa plante hôte.



Salamandre tachetée. ©F. Buralli-CEN PACA



Damier de la Sucisse ©S. Richaud -CEN PACA



Ravin de Brison et son fond de vallon abritant des zones humides ©S. Bence -CEN PACA

### C.3. Les forêts

Une riche variété de milieux boisés couvre les montagnes et vallons de Noyers-sur-Jabron en lien avec la diversité des reliefs, de la géologie et des expositions.

En quelques chiffres, la forêt de Noyers-sur-Jabron c'est :

- 27% du territoire communal ;
- 67% des forêts appartiennent à l'Etat (forêts domaniales soumises au régime forestier et administré par l'ONF) soit 499 ha ;
- 6% des forêts appartiennent à la commune et sont gérées par l'ONF soit environ 45 ha ;
- 27% appartiennent à des propriétaires forestiers privés soit environ 200 ha.

A noter que les peuplements lâches à Chêne pubescent sont pour partie comptabilisés dans la couverture forestière communale. Une partie de ces boisements, lorsqu'ils se composent d'arbres épars avec une prédominance des milieux de landes et pelouses, ne sont pas considérés comme « forêt » sur le cadastre. Pour autant, ces espaces abritent de vieux chênes à cavités ou des boisements avec un fort potentiel de vieillissement !



© L. Queilin – GEN PACA

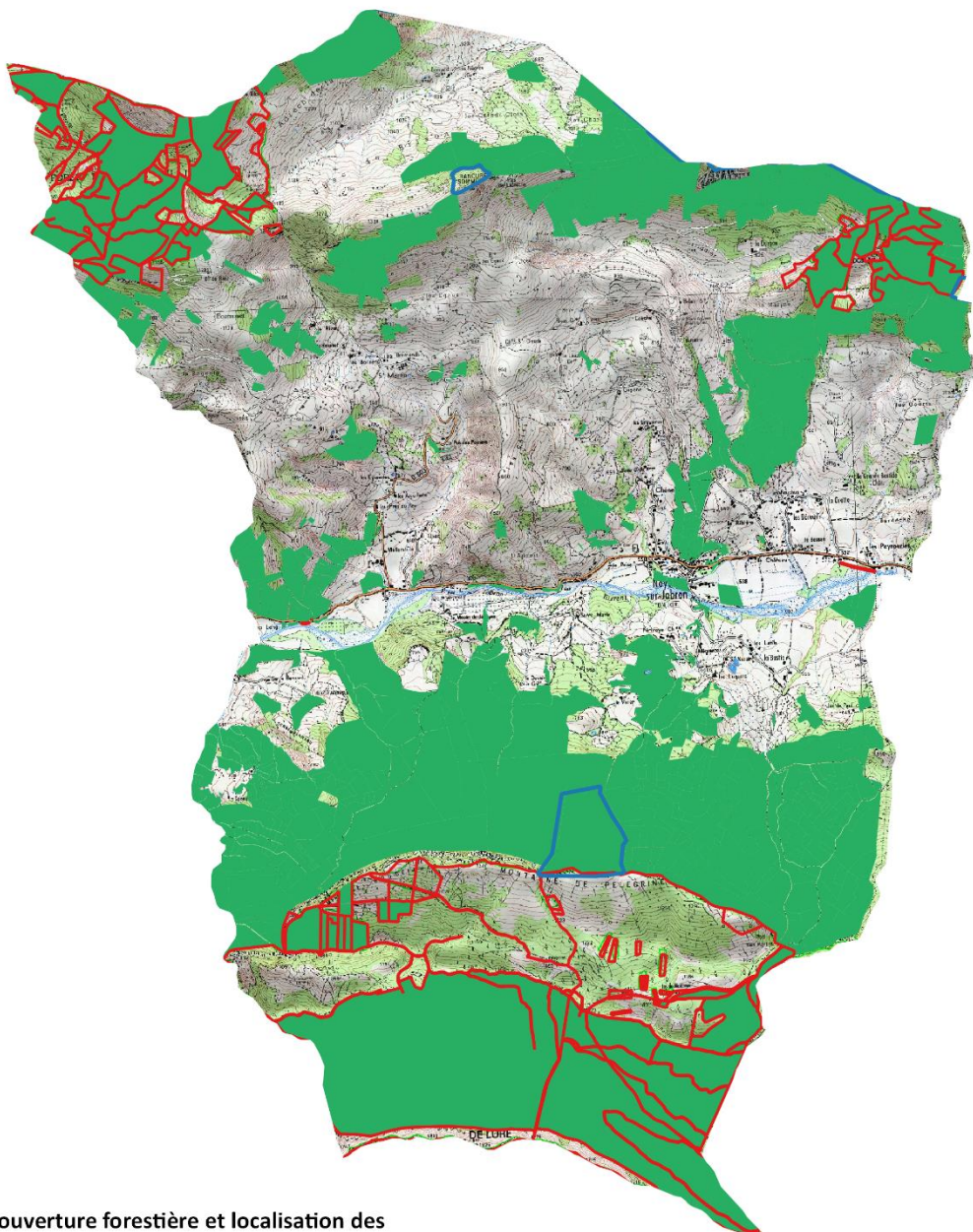
Si les versants marneux sont en grande partie couverts de plantations de pins noirs d'Autriche, un arbre exogène introduit pour son potentiel de stabilisation des sols, la commune accueille aussi de nombreuses forêts anciennes, existant depuis plus de 150 ans. Il s'agit particulièrement de chênaies pubescentes et de hêtraies dont certaines d'entre elles sont matures, c'est-à-dire que les arbres y ont un âge avancé pouvant atteindre plusieurs siècles, leur

permettant de développer une structure plus complexe verticalement (diversité de strates de végétation) et horizontalement (mosaïque de micro-secteurs ou les arbres sont plus ou moins âgés). Ces boisements deviennent très riches en espèces saproxyliques (qui se nourrissent du bois mort) qui contribuent au cycle forestier en décomposant le bois mort, qui fertilise alors le sol.

**Le vieillissement des forêts et des arbres est un facteur essentiel à la conservation de nombreuses espèces aujourd'hui rares.** Ces cortèges d'espèces de tous groupes confondus (insectes, champignons, lichens, mammifères, etc.) associés à ce type de forêt sont rares du fait de la relative jeunesse de nos forêts, mêmes préalpines et montagnardes, et de certaines méthodes d'exploitation forestière qui ont laissé trop peu de places au vieillissement des forêts et au maintien d'arbres au-delà de leur âge d'exploitabilité. Bien qu'aujourd'hui la gestion forestière tend à s'améliorer sur la question de la préservation des vieux arbres dans les parcelles exploitées ou par la création d'îlots de vieillissements, sénescents ou en libre évolution, les surfaces concernées restent modestes et ne permettent pas de conserver des trames fonctionnelles de vieux bois à l'échelle d'un territoire !



CARTE 8 : COUVERTURE FORESTIERE DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON ET LOCALISATION DES PARCELLES  
PROPRIETES DE LA COMMUNE ET DE L'ETAT



**Couverture forestière et localisation des  
propriétés communales et domaniales**

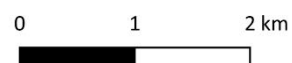
Occupation du sol

■ Parcelles désignées en "Bois" dans le cadastre

Propriétés forestières

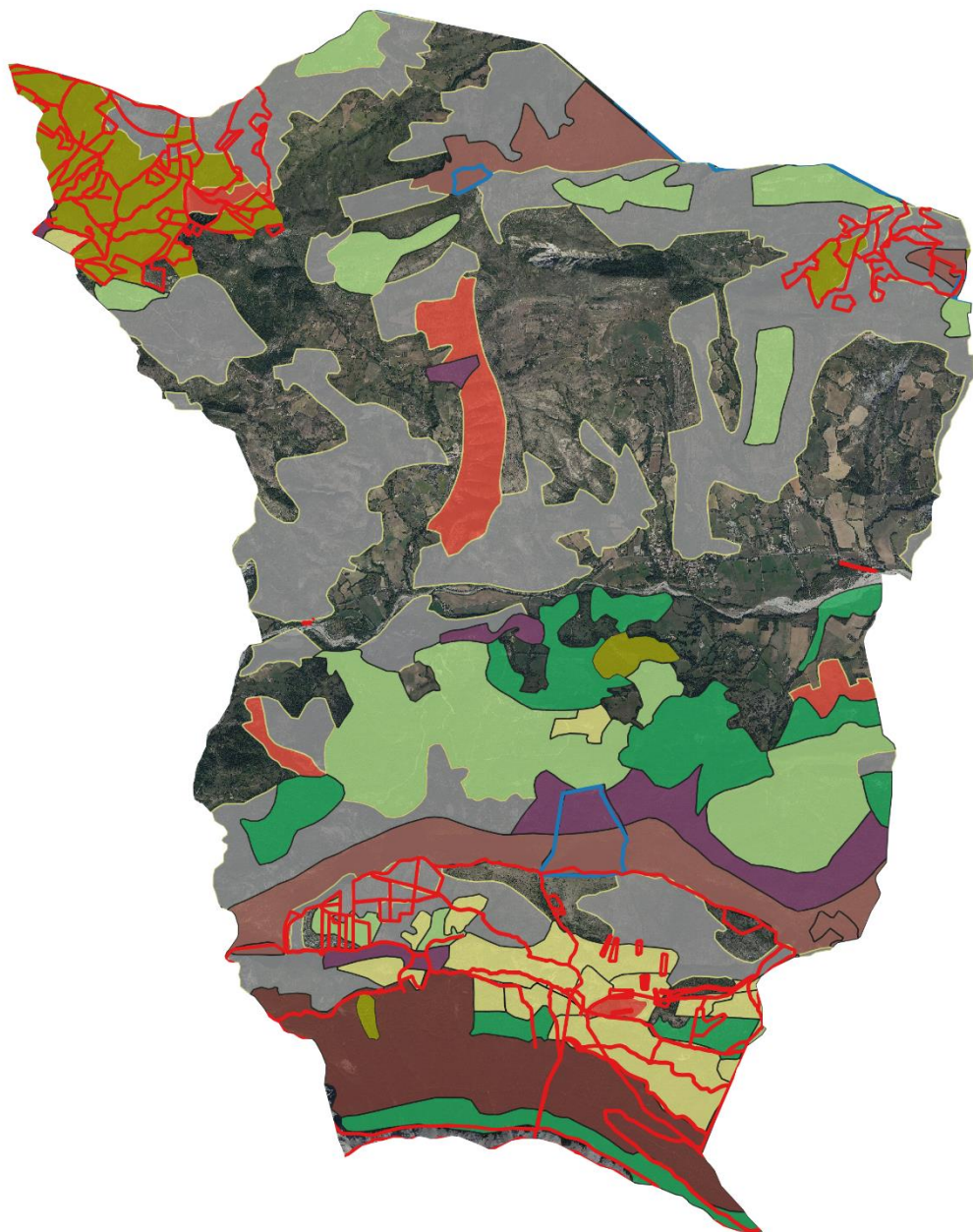
□ Commune

□ Etat



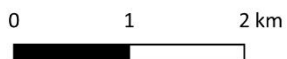
Source : IGN BD TOPO, CADASTRE, DATA.GOUV  
Réalisation : CEN PACA, 2024

CARTE 9 : CARTOGRAPHIE SIMPLIFIEE DES PEUPEMENTS FORESTIERS DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON



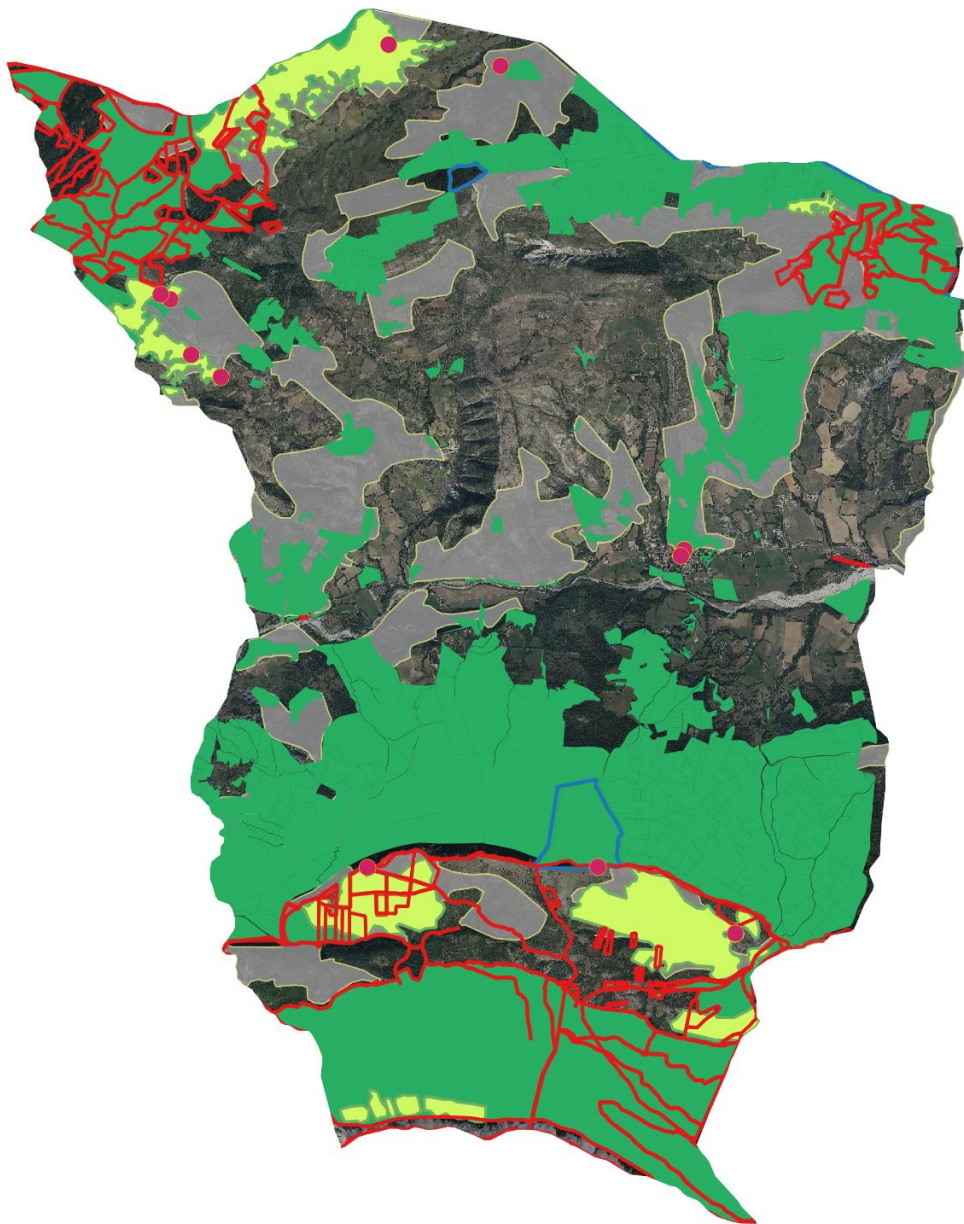
**Peuplements forestiers de la commune de Noyers-sur-Jabron**

- |                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Forêts communales soumises            | Reboisement de conifères (essences diverses) |
| Forêts domaniales                     | Taillis de Hêtre                             |
| <b>Peuplements forestiers</b>         | Taillis de Chêne                             |
| Futaie de Hêtre                       | Taillis de feuillus (essences diverses)      |
| Futaie de Pin noir et Pin sylvestre   | Boisement lâche de feuillus                  |
| Futaie mixte de conifères et feuillus | Boisement lâche de pins                      |





Source : IGN BD ORTHO, Cadastre, BD Forêt.  
Réalisation : CEN PACA, 2024

CARTE 10 : CARTOGRAPHIE DES PEUPEMENTS FORESTIERS A FORT ENJEU DE CONSERVATION






**Peuplements forestiers patrimoniaux à fort enjeu de conservation**

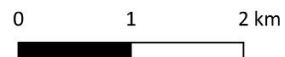
-  Forêts communales soumises
-  Forêts domaniales

**Couverture forestière cadastre Noyers-sur-Jabron**

-  Bois

**Peuplements forestiers**

-  Boisement lâche de feuillus
-  Boisements à arbres à cavités et vieilles forêts (inventaire du CEN PACA)
-  Présence avérée du Pique-Prune (*Osmoderma eremita*)



Source : IGN BD ORTHO, Cadastre, BD Forêt, CEN PACA.  
Réalisation : CEN PACA, 2024

### C.3.1. Les chênaies

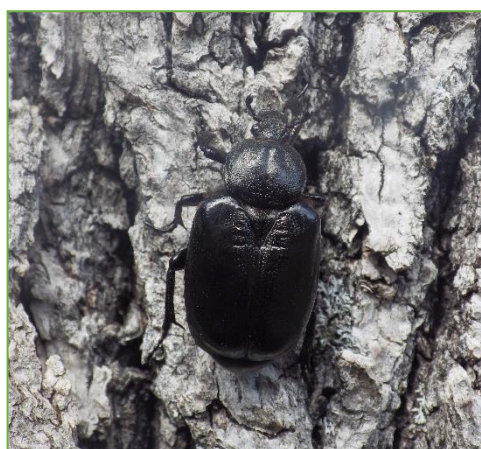
Les chênaies pubescentes les plus remarquables de Noyers-sur-Jabron se trouvent en hauteur, sur les versants exposés des Durbans, Revennes et Côtes du Pui principalement en terrain privé ainsi que sur le versant sud-est de la Montagne de Pélegrine en forêt domaniale (cf. carte 10).

Ces peuplements présentent localement des **boisements peu ou pas exploités permettant le développement d'une biodiversité notable** notamment liés aux arbres sénescents et à cavités. Ces boisements sont souvent parsemés et en mélange avec des landes à Genêt cendré et des pelouses sèches.

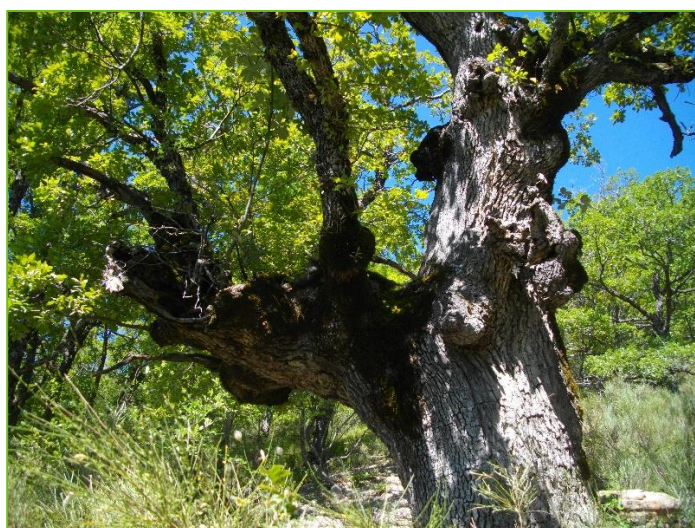
Le Chêne pubescent est notamment l'essence privilégiée par le fameux **Pique-Prune** (*Osmoderma eremita*). C'est donc dans les plus gros arbres ou les individus sénescents et à cavités qu'il y aura des chances de retrouver les macro-restes de ce coléoptère saproxylique dans le terreau des cavités issue du bois en décomposition.



Indices de présence du Pique-Prune dans un chêne pubescent (reste d'un individu et crottes)  
© S. Bence – CEN PACA



Pique-Prune © M. Brunellière – CEN PACA



Vieux chêne abritant le Pique-Prune au lieu-dit l'Adrech de la Montagne © S. Bence – CEN PACA



### C.3.2. Les hêtraies

Le hêtre est une essence recherchant une certaine humidité atmosphérique, on le trouvera préférentiellement en ubac en climat méditerranéen. Il forme des forêts à canopée haute, sombre en été et souvent assez humide. Même si le hêtre y domine, d'autres arbres à croissance plus rapide profitent des trouées naturelles ou artificielles pour pousser, comme l'Erable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), l'alisier blanc (*Sorbus aria*) ou le sorbier domestique (*Sorbus domestica*). Les arbres de ces forêts, aux troncs hauts et aux frondaisons luxuriantes, peuvent développer une grande variété de microhabitats, attrayants pour divers groupes d'espèces.

Les plus grandes hêtraies de Noyers-sur-Jabron se trouvent à l'ubac de la Montagne de Lure en forêt domaniale du Jabron. Elle y est gérée en futaie par parquet à l'exception de la partie classée en Réserve Biologie Intégrale (RBI) sur les zones les plus sommitales.

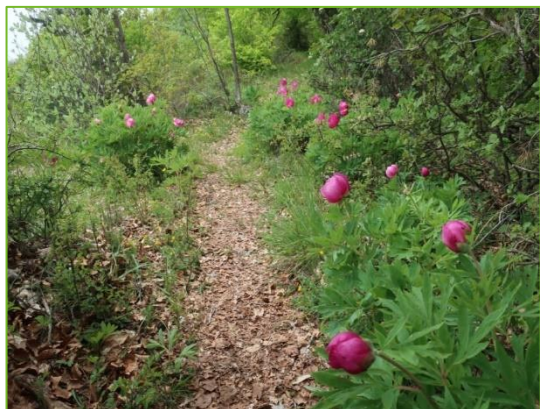
A noter que l'une des motivations pour la création de la RBI est la présence sur le haut de versants du Sapin pectiné de Lure (ecotype) considéré comme un peuplement adapté à un climat relativement sec.



Hêtraie de la forêt communale de Noyers-sur-Jabron au lieu-dit de Clapeyrie © L. Quelin – CEN PACA

### Quelques espèces sont associées aux forêts et particulièrement aux vieux arbres ?

- **La Pivoine officinale** (*Paeonia officinalis subsp. huthii*), grande plante protégée aux impressionnantes fleurs d'un rose intense. Cette dernière est une espèce dont la répartition s'étend des Alpes sud-occidentales à l'Apennin ligure.
- **La Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*) est un coléoptère longicorne bariolée de noir et de gris-bleu, que l'on peut surprendre sur le bois mort bien ensoleillé où elle se reproduit pendant les heures chaudes de juillet. C'est une espèce emblématique des hêtraies.
- **Le Pic noir** (*Dryocopus martius*) est l'un des hôtes les plus coutumiers des hêtraies. Il creuse une loge dans le tronc des grands arbres pour y nicher et se nourrit des insectes du bois. On peut voir les traces de son passage sur les arbres morts encore debout : les cavités de nidification peuvent parfois être utilisées par d'autres animaux qui y placeront leur nid : Chouette hulotte, Martre des pins, Ecureuil roux, etc.
- **La Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastella*) ou la **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*). La première est très spécialisée et ne peut se nourrir que de petits insectes, surtout des micro-papillons, qu'elle chasse au vol dans les forêts et lisières. La seconde s'accommode aussi d'insectes volants plus gros et coriaces comme les coléoptères et chasse en hauteur en faisant des piqués pour attraper ses proies.



Pivoines officinales ©L. Quelin-CEN PACA



Noctule de Leisler © L. Arthur - INPN



Chouette de Tengmalm qui utilise les loges de Pics noirs pour nicher. Ces cavités sont indispensables pour de nombreuses espèces © L. Geslin – La Salamandre



© F. Burali – CEN PACA

## Comment avoir des forêts riches en biodiversité ?

Le principal élément marquant dans nos forêts en général est leur jeunesse. Les forêts anciennes et matures sont rares. Ceci est lié à leur histoire et au fait qu'elles sont d'installation le plus souvent récentes après l'abandon de l'élevage et/ou que les modes d'exploitation forestières appliquées ne laissent pas les arbres gagner en maturité. Ce sont donc les espèces animales qui vivent dans les grosses cavités et dans les gros bois morts qui sont les plus rares ! La solution est la « libre évolution » de certaines forêts (on laisse la forêt évoluer sans exploitation) et la préservation d'« îlots de sénescence » (bosquets d'arbres non coupés) dans les forêts exploitées.

La commune de Noyers-sur-Jabron est pauvre en boisements communaux. La forêt communale ne représente que 45 ha sur deux parcelles distantes de 5 km. Une première parcelle située en rive gauche sur le canton de Brizon de 5 ha et une seconde de 40 ha en rive droite sur le canton de Clapeyrie sur l'adret de la Montagne de Pelegrine. Les peuplements se composent de taillis (60 à 80 ans) sous futaie de hêtre de 100 à 120 ans et des taillis de tremble en mélange avec divers feuillus.

### ➔ APPLICATION SUR LA FORÊT COMMUNALE DE NOYERS-SUR-JABRON

Le Plan d'aménagement forestier rédigé par l'ONF pour la période 2019-2038 précise que seul la parcelle 2 est exploitable sur 25 ha en raison des difficultés d'accès et du volume de bois à l'hectare. Le document propose à la commune la création de 550 m de route forestière et 2 km de traines d'exploitation.

En raison de l'âge de la futaie qui est visiblement mature donc avec un potentiel fort d'abriter une biodiversité liée aux vieux bois qui se raréfie dans notre région, nous ne pouvons qu'encourager la commune à **maintenir en libre évolution la totalité des 45 ha de la parcelle 2.**

Pour ce faire, la commune peut motiver avant l'échéance ou au moment du renouvellement du Plan d'aménagement forestier en 2038 le classement en « Hors sylviculture naturelle en libre évolution » (HSNLE).

Dans l'attente, la coupe peut être refusée par la commune lorsque celle-ci sera programmée à la coupe.

## C.4. Les espaces agricoles, haies et bocages

A Noyers-sur-Jabron, les terres exploitées par l'agriculture sont dominées par des landes et parcours pastoraux pour les besoins des troupeaux. On recense sur la commune peu de cultures susceptibles de nécessiter l'apports d'intrants et de produits phytosanitaires dont l'on sait les impacts sur la biodiversité, la qualité de l'eau et des sols.

Les milieux interstitiels (haies, talus, friches ou ruisseaux) entre les espaces cultivés ou exploités, lorsqu'ils sont présents, jouent un rôle crucial pour la biodiversité. Ils jouent un rôle de corridor qui permet ou facilite le déplacement d'espèces, fournissent abris et sources de nourriture, et constituent un habitat à part entière pour certaines d'entre elles.

### Quelques espèces associées ?

#### → Les plantes messicoles



© M. Briand

On peut repérer à la périphérie des champs cultivés, du printemps au début de l'été, les fleurs colorées de diverses plantes des moissons, comme l'Adonis flammé (*Adonis flammea*) et ou le Buplèvre à feuilles rondes (*Bupleurum rotundifolium*). Ce sont des espèces sauvages qui ont le même cycle de vie que les céréales plantées, et ont trouvé des conditions de vie favorables dans les cultures. Ce sont souvent des plantes annuelles favorisées par le griffage du sol qui lui évite la concurrence d'espèces herbacées plus longévives. Ces plantes ont beaucoup régressé au cours du XXème siècle avec l'intensification et la mécanisation de l'agriculture, notamment en arboriculture fruitière, et l'urbanisation. **Leur présence est signe de pratiques culturales sans herbicides chimiques !**

→ **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*) oiseau migrateur qui recherche les arbustes touffus et épineux pour faire son nid, entourés de milieux ouverts où elle pourra chasser, ce qu'elle trouve souvent près des secteurs en agriculture extensive. Elle mange de gros insectes et de petits vertébrés, qu'elle chasse à l'affut depuis un perchoir lui donnant une vue dégagée. Elle se constitue des réserves de nourriture en empalant certaines de ses proies sur des épines d'arbustes ou du fil barbelé, ce qui lui a valu son nom.



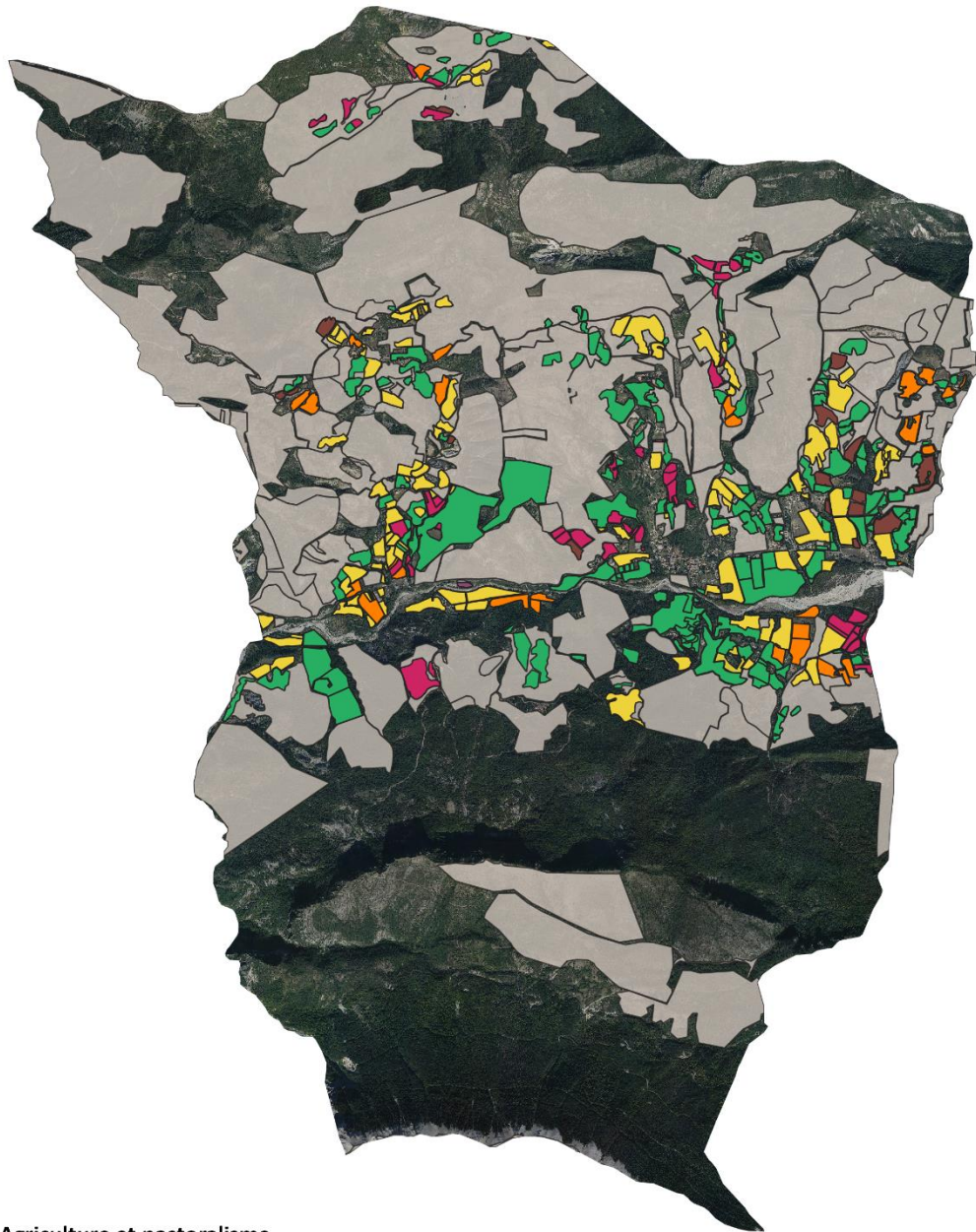
Pie-grièche écorcheur. ©T. Lyon



### ZOOM SUR LES OISEAUX DES CHAMPS

Sur la période 2001-2019 le suivi national des oiseaux communs (STOC) a révélé un déclin de l'ensemble des effectifs des espèces de milieux agricoles de l'ordre de 29,5%. En PACA, le déclin s'élève à 45% (2001-2020). Le maintien des arbres de pleins champs, des haies et l'absence de pesticides est indispensable à la préservation des oiseaux de nos campagnes !

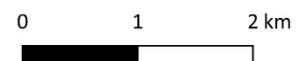
CARTE 111 : NATURE DES TERRES EXPLOITEES PAR L'AGRICULTURE SUR LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON



**Agriculture et pastoralisme**

Type de cultures

-  Estives et landes
-  Prairies permanentes
-  Fourrage
-  Cultures de céréales
-  Légumineuses
-  Prairies temporaires
-  Cultures d'aromatiques
-  Divers



Source : IGN BD ORTHO, RGP, 2021.  
Réalisation : CEN PACA, 2024

## Comment favoriser les espèces qui y vivent ?

Les espèces liées aux habitats interstitiels des zones agricoles seront d'autant plus nombreuses que ceux-ci seront diversifiés. Cela inclut à la fois la diversité structurelle – haies et bocages plus ou moins denses, prairies de fauche permanentes, bordure de champs et friches semi-ouvertes – et la diversité floristique qui bien souvent en découle - plantes hôtes de différents papillons, nombreux arbres et arbustes, notamment à baies pour les oiseaux.

La plupart des espèces sont fortement favorisées par une diminution ou un arrêt des pesticides dans les parcelles adjacentes à leur habitat. C'est généralement sur les plantes et les insectes (ciblés ou non par les produits) que l'effet est le plus visible, mais il se manifeste aussi sur les espèces qui s'en nourrissent (oiseaux, chauves-souris, petits mammifères terrestres, reptiles et amphibiens), affectant plus ou moins l'intégralité des chaînes alimentaires.

L'absence de pesticides et la multiplication des micro-habitats au sein et entre des parcelles agricoles (bordures enherbées, haies, friches, mares, etc.) est source de diversité en espèces et, qui dit « diversité » dit « équilibres ».

### ➔ APPLICATION SUR LES PARCELLES COMMUNALES DE NOYERS-SUR-JABRON

La commune a mise en œuvre dans le cadre de l'ABC un projet de plantation d'une haie champêtre au lieu-dit des Bérauds. 400 arbres et arbustes de provenance locales ont été plantés sur 200 mètres linéaires sur 2 rangs en novembre 2023 par l'EREA de Bevons et des habitants de la commune.



Plantation d'une haie champêtre de 200 mètres au lieu-dit Les Bérauds sur une parcelle communale © L. Granato – CEN PACA

## C.5. Le village



Certains éléments créés par l'homme méritent aussi une attention particulière, comme les ruines (gîtes pour les chauves-souris et divers insectes tant qu'elles ont un toit en place) et certains petits plans d'eau artificiels, qui lorsqu'ils ont des rives végétalisées permettent le développement d'amphibiens, de libellules, de coléoptères aquatiques, de criquets et de grillons spécialisés.

### Comment favoriser les espèces qui y vivent ?

La réduction ou l'arrêt de l'éclairage de nuit est également un levier d'action pour réduire l'impact des installations sur la faune, en particulier sur les insectes nocturnes mais aussi sur les chauves-souris. Beaucoup d'insectes actifs la nuit sont attirés par les lumières, ce qui entrave leur reproduction et les concentre en des lieux où leur mortalité est drastiquement augmentée (chocs avec les voitures, piétinement, absence de ressource alimentaire,

sur-prédation). Les chauves-souris sont également impactées dans leur transit vers leurs zones de chasses et, lorsqu'elles logent dans le bâti et attendent l'obscurité avant d'entrer en activité, voient leur temps de nourrissage réduit car elles sortent plus tardivement.

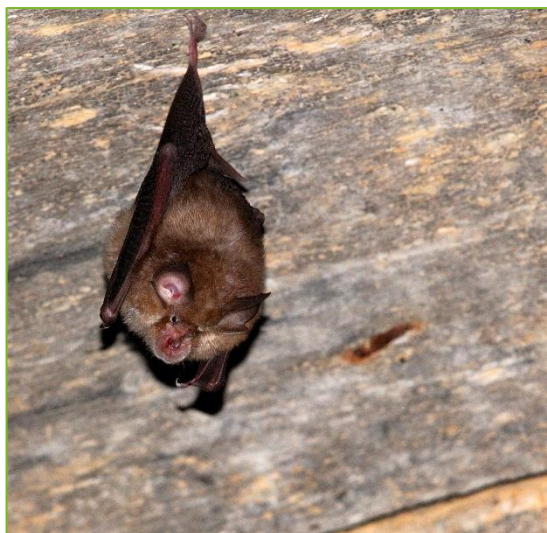
Chaque aménagement pour les chauves-souris est unique et adapté aux espèces présentes. Mais pour les espèces qui affectionne les habitations humaines (Pipistrelles, Sérotine, Petit rhinolophe, etc.) **des aménagements en faveur des chauves-souris peuvent être installés dans les bâtiments communaux** par exemple des faux-volets, chiroptères, nichoirs dans les murs, etc.

### Quelques espèces à prendre en compte dans le bâti :

→ **Le Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) peut utiliser les greniers, caves et cabanons lors de sa reproduction en juin-juillet ou en transit d'automne. Cette petite chauve-souris, qui a la particularité de se fixer au plafond, apprécie les grands volumes à l'abri des intempéries et de la lumière. Pour la chasse aux insectes il se déplace préférentiellement le long des haies. Une colonie de reproduction est notamment présente au Moulin de Jarjays chez des propriétaires privés.

→ **L'Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbicum*) est un oiseau lié aux façades externes des bâtiments et autres constructions comme les ponts. De par son caractère grégaire et sociable, cet oiseau peut nicher par colonies et il est possible de retrouver une dizaine d'adultes dans le même nid. **L'Hirondelle rustique** (*Hirundo rustica*) niche préférentiellement à l'intérieur des bâtiments agricoles. Les colonies sont malheureusement de moins en moins nombreuses ces dernières années. Laisser l'accès aux bâtiments agricoles, caves, garages et/ou installer des nichoirs artificiels sont des solutions pour aider ces espèces à continuer de cohabiter avec nous !





Petit rhinolophe © M. Coulon – PN Ecrins



Colonie de reproduction du Petit rhinolophe dans le  
Moulin de Jarjayes © M. Mollard – CEN PACA



© L. Granato – CEN PACA



### ➔ APPLICATION SUR LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON

La commune procède à l'extinction de son éclairage public depuis plusieurs années.

Au cœur du village, 20 nichoirs à mésanges ont été installés par les habitants de la commune afin de favoriser la nidification d'espèces d'oiseaux communs. Les nichoirs ont été fabriqués par l'EREA de Bevons et "décorés" par les élèves de CP de l'école communale de Noyers-sur-Jabron.



## C.6. Les landes, garrigues et pelouses d'altitude

A l'étage supra-méditerranéen, les garrigues et landes occupent de grandes étendues essentiellement sur les adrets des versants. Sur substrat marneux ou marno-calcaire, elles sont dominées par le Buis (*Buxus sempervirens*) et le Genêt cendré (*Genista cinerea*), elles évoluent lentement vers la chênaie pubescente en l'absence de pâturage.

Les pelouses sont des milieux herbacés qui ont souvent été entretenus par une activité pastorale ; lorsque celle-ci s'arrête, elles sont colonisées par des ligneux et deviennent des landes plus ou moins claires. Ces landes constituent des milieux intermédiaires entre milieux herbacés ouverts et forêts. Les pelouses et landes, tant qu'elles sont suffisamment ouvertes, accueillent une grande diversité d'oiseaux, d'insectes, dont de nombreux papillons, et de plantes plus ou moins xérophiles. Ce sont également des habitats de chasse pour de nombreux oiseaux et notamment les rapaces.

Sur la commune, ces milieux sont particulièrement présents sur la Montagne de Pélegrine où les pelouses de crêtes d'allures steppiques prennent place sur les sols les plus superficiels exposés au vent. On retrouve également les habitats de landes et de garrigues en mosaïque sur les côteaux du « Vieux Noyers » jusqu'à la Chapelle Saint-Claude et aux « Plaines ».



Pelouse de crête à Stipe pennée (*Stipa eriocolis*). Ses arêtes plumeuses ondulent au vent d'où son nom local de cheveu d'ange © L. Granato – CEN PACA

### Quelques espèces associées à ces milieux :

- ➔ **La Gagée des prés** (*Gagea pratensis*), petite plante à bulbe de la famille des liliacées mesurant jusqu'à 20 cm de couleur jaune. Dans les Alpes de Haute-Provence, sa présence est assez disséminée. Sa relative rareté et sa protection nationale lui valent un statut patrimonial élevé car elle est très rare en France en dehors des régions PACA et Occitanie.
- ➔ **La Magicienne dentelée** (*Saga pedo*) : Derrière ce nom enchanteur de magicienne, se cache l'un des plus féroces prédateurs des pelouses sèches méditerranéennes. En plus de sa taille imposante, elle dispose d'un véritable arsenal adapté à la prédation de gros insectes qu'elle capture au sol : criquets, sauterelles, mantes religieuses... L'une des particularités de cette sauterelle tient à sa reproduction car elle a la capacité de se reproduire seule. Ses œufs éclosent sans fécondation !

- **La Fauvette passerinette** (*Emberiza hortulana*) est une des espèces les plus communes que l'on rencontre dans les garrigues de l'espace collinéen jusqu'à 1 700 mètres à la belle saison. Migrateur au long cours, la Fauvette passerinette hiverne au sud du Sahara, dans les zones arides subtropicales et tropicales du Sahel,
- **Le Moiré provençal** (*Erebia epistygne*) est un papillon supra-méditerranéen qui fréquente les pelouses sèches, landes ouvertes et les clairières soumises à un pâturage extensif ovin. C'est un papillon très localisé, souvent abondant dans notre région mais en régression en France et en Europe.
- **Le Semi-Apollon** (*Parnassius mnemosyne*) papillon montagnard qui vole de mai à août entre 900 et 2 800 mètres d'altitude. Les adultes affectionnent les formations herbacées riches en fleurs. Ses plantes hôtes sont des Corydales. Une belle population occupe les pelouses et landes des contreforts exposés de la Montagne de Pelegrine.



Gagée des prés © JC Villaret - CBNA



Semi-Apollon © S. Richaud – CEN PACA



Fauvette passerinette © S. Siblet - INPN

## C.7. Les milieux rocheux

Les falaises et éboulis offrent des conditions édaphiques, morphologiques et parfois micro-climatiques très spéciales. D'apparence souvent hostile au premier abord, ils hébergent pourtant des espèces spécialisées pour vivre soit en surface dans un environnement pauvre en eau, soit en profondeur dans des cavités froides et dénuées de lumière.

Les falaises de Noyers-sur-Jabron sont composées de roche calcaire remodelées par l'érosion.

On trouve les plus grandes falaises de Noyers-sur-Jabron à l'adret de la Montagne de Pélegrine, particulièrement au lieu-dit Les Bauds Rochers et également dans le même prolongement sur la Montagne de Boudeichard. Elles sont ensuite parsemées au sein de la commune, dans des massifs bien plus modestes comme le Sommet de Rancuel et quelques zones d'éboulis comme aux Casses.



Vautour fauve ©T. Lyon



### ZOOM SUR LES OISEAUX RUPESTRES

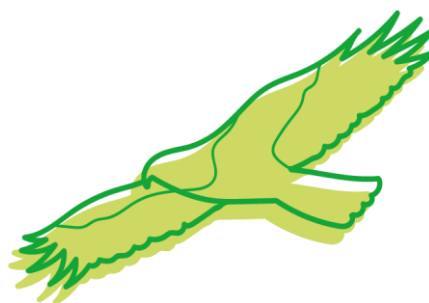
Depuis 2021, plusieurs couples de Vautours fauves se sont installés dans la Vallée du Jabron

Il est donc fréquent d'observer cette espèce sur la commune Noyers-sur-Jabron bien qu'à ce jour, aucun couple nicheur n'ait été observé !

D'autres espèces rupestres sont nicheuses, certains ou probables, sur la commune comme le Hibou Grand-duc, le Grand Corbeau, le Faucon pèlerin ou le Crave à bec rouge.

### Comment favoriser les espèces qui y vivent ?

Les espèces des falaises, en particulier les oiseaux nicheurs ont besoin de tranquillité pendant la reproduction. L'équipement des falaises pour l'escalade ou via ferrata peut fortement compromettre l'implantation de certaines espèces, notamment les rapaces, et devrait être évité pour conserver certains sites de reproduction.



## Section D. Pistes pour aller plus loin dans l'action locale en faveur de la biodiversité



Pic noir © PN des Ecrins

## D.1. L'après ABC, le plan d'actions

Grâce à la dynamique engagée dans le cadre de l'ABC, la commune de Noyers-sur-Jabron a fait ressortir à divers niveaux (connaissance, restauration etc.) des actions concrètes de prise en compte et de conservation de la biodiversité sur son territoire.

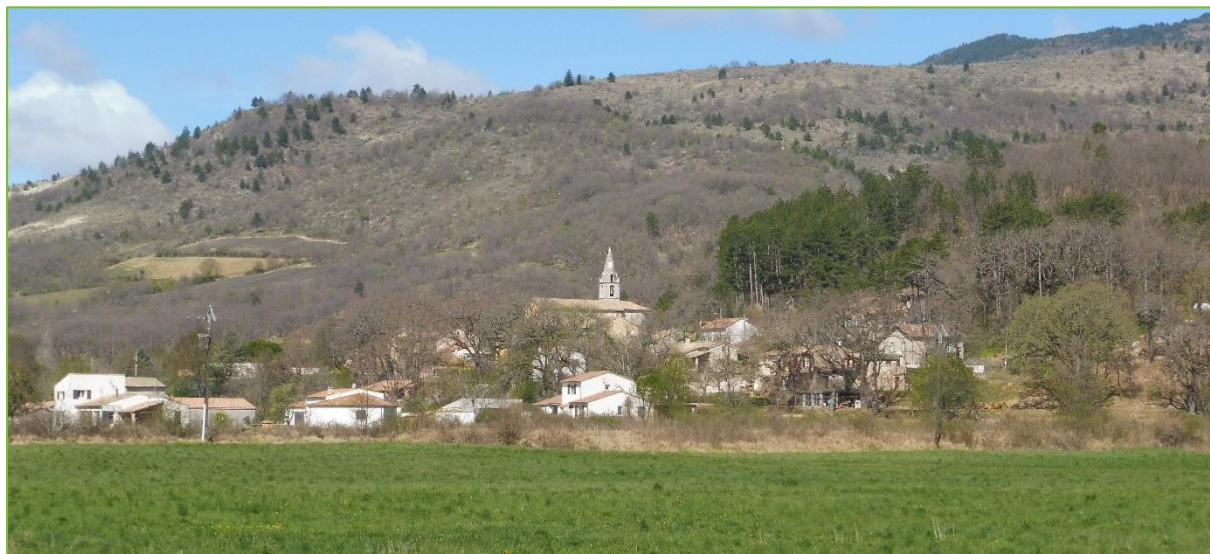
Le plan d'action présenté ci-dessous, ne se veut pas une *liste « à la Prévert »* de toutes les actions qui sont à la portée des communes pour prendre en compte la biodiversité. Il s'agit là, d'un point d'étape pour poursuivre des engagements que la commune a initiés au préalable de l'ABC ou que l'ABC a motivé !

Ce sont donc des actions réalistes et pertinentes pour la commune de Noyers-sur-Jabron apportant de la durabilité et de la cohérence entre sa politique locale avant, pendant et après ABC !

Plus largement, les collectivités peuvent bénéficier d'une reconnaissance nationale de leur engagement en rejoignant les « Territoires engagés pour la nature » (TEN).

Cette labellisation promeut le développement d'actions de préservation et de valorisation de la biodiversité sur 3 ans dans tous les champs de compétences de la collectivité.

C'est pourquoi le plan d'actions fait le lien avec la démarche et les engagements TEN pour mettre en cohérence ses actions si à l'avenir la commune de Noyers-sur-Jabron souhaite intégrer cette dynamique.



Le cœur de village de Noyers-sur-Jabron © L. Granato – CEN PACA

TABLEAU 6 : PLAN D' ACTIONS LOCAL DE LA COMMUNE DE NOYERS-SUR-JABRON

THÈME	GRANDS MILIEUX	OBJECTIFS	ACTIONS CONCRÈTES	PILOTAGE	PARTENAIRES POTENTIELS	ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL	INSCRIPTION DANS LA DYNAMIQUE TEN
CONNAISSANCE ET SENSIBILISATION	Le village	Favoriser la nidification des oiseaux communs	Suivi de l'occupation des niochirs à oiseaux et entretien	Commune	Ecole Habitants (appel à bénévoles)	A partir de 2024	<b>Ambition 1</b> ENG 6 - Associer mes habitants dans la collecte de données naturalistes /Q.56
		Sensibiliser et faire connaître la biodiversité communale	Créer un cheminement de découverte de la biodiversité depuis le cœur du village	Commune	Ecole	2024	<b>Ambition 8</b> ENG 3 - Se doter ou soutenir la création de lieux pédagogiques tournées vers les questions de biodiversité Q.54 / Q.55
GESTION ET RESTAURATION	Espaces agricoles, haies et bocages	Restauration de la Trame verte	Entretien et suivi de la haie champêtre (arrosage, suivi de la reprise, plantations, etc.)	Commune	Commune Partenariat envisagé avec le CAP Jardinier-Paysagiste de l'EREA de Bevons	2024	<b>Ambition 7</b> ENG 2 – Mener des actions favorables à la biodiversité sur mes territoires agricoles/ Q.46
			Plantation de nouvelles haies champêtres dans la commune.			2024-2025	
			Plantations d'arbres de « pleins champs » et fruitiers autour du city stade.	Commune		2024	<b>Ambition 6</b> ENG 1 - Mettre en œuvre ou soutenir des projets portant sur la diversité cultivée et les races animales régionales (vergers et potagers conservatoires, protection des espèces ou sous-espèces ou variétés en voie de disparition) / Q.34
	Forêts	Favoriser le vieillissement des forêts et la conservation des vieux arbres	Inscrire dans le Plan d'aménagement forestier les parcelles de bois communales en « Hors sylviculture naturelle en libre évolution » (HSNLE).	Commune	ONF CEN PACA	2038	<b>Ambition 7</b> ENG 1 – Gérer la ressource forestière de façon durable /Q.44
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Le village	Préservation de la Trame noire	Poursuivre l'extinction de l'éclairage public et engager un « schéma directeur de l'éclairage ou d'aménagement lumière »	Commune	Bureau d'étude spécialisé CEN PACA	A définir	<b>Ambition 6</b> ENG 5 – Réduire la pollution lumineuse/Q.38
			Adapter des bâtiments communaux à l'accueil des chauves-souris	Commune	CEN PACA	A définir	<b>Ambition 4</b> ENG 1 – Mettre en place des actions en faveur de la biodiversité dans mes projets d'aménagement, de rénovation ou de construction / Q.21
	Tous	Intégrer la biodiversité dans les documents de planification territoriale	Renforcer la préservation de la biodiversité lors de la révision de la Carte communale ou de l'élaboration du PLU	Commune	Bureau d'étude spécialisé CEN PACA	A définir	<b>Ambition 3</b> ENG 1 – Prendre des mesures de préservation, restauration et reconquête de la biodiversité dans les documents d'urbanisme/Q17

## Glossaire

Chandelle : arbre mort dont la majeure partie est encore sur pied

Edaphique : qui est relatif à la nature du sol

Emondage : taille des arbres ou arbustes consistant à couper leurs jeunes rameaux ligneux et leurs branches basses latérales, et parfois également les branches de la cime

Endémique : se dit d'une espèce (animale ou végétale) localisée et vivant dans une aire restreinte

Exogène : une espèce exogène à un écosystème ou une zone géographique n'en est pas originaire, y ayant été introduite par accident ou volontairement. Elle peut parfois y causer des perturbations environnementales, économiques ou sanitaires.

Hygrophile : une espèce hygrophile recherche les milieux humides, dont elle a besoin pour réaliser au moins une partie de son cycle de vie.

Lit majeur : espace maximal occupé par un cours d'eau en période de crue

Microhabitat : habitat de petite dimension, hébergeant des espèces particulières qui y sont inféodées. En forêt, les microhabitats des arbres ou dendromicrohabitats sont des singularités morphologiques portées par un arbre et qui sont utilisées par des espèces spécialisées, au moins durant une partie de leur cycle de vie. Ils constituent des refuges, des lieux de reproduction et de nutrition indispensables pour des milliers d'espèces.

Odonate : ordre d'insectes terrestres à l'état adulte, aquatiques à l'état larvaire, connus sous le nom de Libellules ou Demoiselles.

Orthoptères : ordre d'insectes incluant les criquets, sauterelles et grillons. Leurs juvéniles sont similaires aux adultes et grandiront par mues successives sans subir de métamorphose, contrairement à d'autres groupes comme les coléoptères.

Polypore : champignon lignicole (se développant sur le bois) généralement dépourvus de pied et dont le chapeau, accroché au bois, est généralement étalé et en forme de console.

Pronotum : partie du corps des insectes correspondant à la portion supérieure du premier segment du thorax (section médiane du corps portant les pattes et les ailes).

Ripisylve : forêt se développant au bord d'un cours d'eau, formée d'essences recherchant un sol humide pour leur croissance.

Saproxylique : les organismes saproxyliques, du grec *sapros*, en décomposition et *xylos*, le bois, sont des êtres vivants qui dépendent du bois mort pour leur cycle de vie, que ce soit en tant qu'abri ou source de nourriture. Beaucoup d'espèces saproxyliques participent au recyclage de la matière organique.

Strate : c'est le niveau atteint par le feuillage des végétaux. En forêt, plusieurs strates peuvent se superposer et on distingue la strate arborescente, la strate arbustive, la strate herbacée et la strate muscinale, celle des mousses.

Taillis : boisement dont les arbres ont de multiples troncs issus de rejets de souche, plusieurs tiges s'étant développées simultanément après une coupe pratiquée au niveau de leur base. Les arbres résultants sont appelés cépées.

Thermophile : une espèce thermophile nécessite des milieux chauds pour son développement, il s'agit souvent d'espèces à répartition méditerranéenne.

Thoracique : chez les arthropodes, élément qui est rattaché au thorax, la partie médiane du corps.

Xérophile : se dit d'une espèce qui vit dans les milieux secs.



**Conservatoire  
d'espaces naturels  
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Siège :  
4, avenue Marcel Pagnol  
Immeuble Atrium Bât B.  
13 100 Aix-en-Provence  
Tél : 04 42 20 03 83  
Fax : 04 42 20 05 98  
Email : [contact@cen-paca.org](mailto:contact@cen-paca.org)  
[www.cen-paca.org](http://www.cen-paca.org)

Pôle Alpes du Sud  
18 avenue du Gand  
04200 SISTERON  
Tél : 04 92 34 40 10

Le Conservatoire d'espaces naturels  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
est membre de la Fédération  
des Conservatoires d'espaces naturels



**Conservatoires  
d'espaces  
naturels**

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier de France relance et de l'Office Français de la Biodiversité



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

